

# [FENÊTRES] SUR COURS



SNUipp-FSU  
HEBDOMADAIRE  
N°414  
28 AOÛT 2015  
ISSN1241-0497

GRAND ENTRETIEN  
**Boris Cyrulnik**

DOSSIER  
**Pour que  
l'équipe décolle**

## Rentrée ce qui vous attend

ÉDUCATION PRIORITAIRE  
PROGRAMMES MATERNELLE  
ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE  
DIRECTION D'ÉCOLE

## A LA UNE

Rentrée,  
ce qui vous  
attend



## SOMMAIRE

5

## L'ENFANT A L'ÉCOLE

ENFANTS MIGRANTS:  
IL Y A URGENCE !

7

## ACTUS

SALAIRES, CARRIÈRES,  
LE SNUIPP-FSU BAT  
LA CAMPAGNE

8

## ACTUS

RENTÉE: CE QUI  
VOUS ATTEND

12

## DOSSIER

POUR QUE L'ÉQUIPE DÉCOLLE

19

## MÉTIER

FAIRE LE CLOWN...  
POUR MIEUX APPRENDRE

24

## RESSOURCES

RELATION AVEC LES  
PARENTS: L'ÉCOLE QUI  
A PLUS D'UN TOUR  
DANS SON SAC

30

## GRAND INTERVIEW

BORIS CYRULNIK

## Déterminés, ensemble



Comme à chaque rentrée, et malgré la petite appréhension, nous voilà prêts et déterminés à découvrir nos élèves et les accompagner sur le chemin de la réussite. De son côté, la ministre demande à l'école de poursuivre sa mobilisation pour les valeurs de la République en lançant un parcours citoyen et l'enseignement moral et civique... mais sans formation continue, avec des classes toujours aussi chargées et des inégalités sociales qui perdurent. Déjà cet été, un rapport sénatorial caricatural semblait avoir trouvé la recette magique pour faire « *revenir la République à l'école* » en proposant le retour de l'uniforme, l'interdiction des tablettes ou la modulation des allocations familiales... C'est pourtant d'une toute autre attention dont ont besoin notre école et notre société aujourd'hui pour relever les défis de l'égalité et du vivre ensemble. À commencer par d'autres orientations économiques et sociales pour l'emploi, l'accès à la santé, à la culture, au logement. L'école primaire - enjeu premier d'avenir - et ses enseignants ont plus que jamais besoin de reconnaissance et de soutien pour pouvoir ne laisser aucun enfant sur le bord du chemin. C'est aussi cela, faire vivre les valeurs de la République. À cette rentrée, le SNUipp-FSU lance une grande campagne nationale pour l'amélioration de nos conditions de travail et l'augmentation de nos salaires. Pouvoir faire du bon travail au service de la réussite de tous, être reconnu en tant que professionnel sont des urgences. Ensemble, nous allons faire entendre la voix de l'école primaire. Aussi, parce qu'ensemble nous sommes plus forts et que la rentrée, c'est le bon moment, n'hésitez pas à rejoindre le SNUipp-FSU. Bonne rentrée à toutes et à tous.



© MIRA/NAJA

Sébastien Sihr

[FENÊTRES]  
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national  
unitaire des instituteurs, professeurs  
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris  
Tél. : 01 40 79 50 00  
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr  
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis  
Bisserkine, Laurence Gaiffe, Valérie Kownacki,  
Pierre Magnetto, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli,  
Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien  
Sihr, Virginie Solunto.  
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi  
Régie publicité : Mistral Média  
365 rue Vaugirard 75015 Paris  
Tél. : 01 40 02 99 00  
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros  
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284  
Adhérent du syndicat de la presse sociale

# AVEC VOUS, ON L'OUVRE!



SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU  
vous ouvre la voix

## SE SYNDIQUER ?

**UNE VRAIE BONNE IDÉE.**

**POUR SON MÉTIER.  
POUR SOI-MÊME.  
POUR LES ÉLÈVES.**

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.
- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

**VOUS  
SYNDIQUER AU  
SNUIPP-FSU**



### Offrez-vous un café engagé par semaine!

Et oui, avec la déduction fiscale de 66% transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés, même pour les dons non imposables. En moyenne, une cotisation équivaut à 50€ par an... 1€ par semaine!

SE SYNDIQUER, C'EST

*Utile*

<https://adherer.snuipp.fr>  
66% de la cotisation remboursés  
sous la forme de crédit d'impôt.



# Enfants migrants : il y a urgence !

En Italie comme à Calais, on compte de plus en plus d'enfants accompagnés de leur famille mais aussi isolés parmi les migrants. La situation inquiète les ONG et les Nations unies qui rappellent l'Europe à ses devoirs.

« **S**ur environ 170 000 migrants arrivant par bateau en Italie en provenance de Libye l'année dernière, plus de 13 000 étaient des enfants non accompagnés » L'Unicef a tiré la sonnette d'alarme en mai dernier en révélant un phénomène qui semble s'amplifier. Les populations de migrants et de demandeurs d'asile comprennent de plus en plus d'enfants, certains accompagnés de leurs parents mais souvent aussi des mineurs isolés. Depuis le début de l'année, ce sont 6 400 mineurs dont 4 300 accompagnés qui ont accosté en Italie et les associations présentes à Calais notent la même évolution. Ils viennent d'Érythrée, de Syrie, d'Afghanistan, du Niger ou de Somalie, et leur voyage jusqu'aux côtes européennes est une expérience traumatisante. L'ONG « Save the children » a recueilli les récits de ces enfants qui parlent des exactions des passeurs qui se servent d'eux pour augmenter leurs prix et des violences dont ils sont les victimes ou les témoins. « Ils nous disent aussi qu'ils ont eu des angoisses terribles en mer, qu'ils avaient peur

des vagues énormes et croyaient qu'ils allaient se noyer », un risque bien réel et malheureusement avéré ces derniers mois. À leur arrivée, rapporte encore l'association, certains sont désemparés et ne savent pas dans quel pays ils se trouvent, « ils espèrent avoir atteint l'Europe et qu'on leur accordera l'asile ».

## Des réponses urgentes et spécifiques

L'Unicef a pointé les risques encourus par les enfants qui allaient s'aggraver « non seulement lors de cette périlleuse traversée, mais aussi à l'arrivée sur les côtes européennes où ils ne peuvent pas recevoir les soins et l'attention particulière dont ils ont besoin de toute urgence ». Elle a invité l'Union européenne à « défendre les droits des enfants et des familles de migrants et être un exemple pour le monde entier ». L'ONU a elle haussé le ton au début du mois en rappelant la France à ses devoirs face aux 3 000 migrants qui cherchent depuis Calais à se rendre en Angleterre. Selon elle, la présence d'enfants fait de la situation une « urgence civile » qui devrait être traitée avec « les moyens mobilisés lors des catastrophes naturelles ». ALEXIS BISSERKINE

Une urgence d'autant plus grande que le nombre d'enfants augmente parmi les migrants.



## HANDICAP

### LE DROIT DE JOUER

La première « aire de jeu universelle » a été inaugurée en juin dans un institut de Moselle : des équipements (manège, balançoire...) spécialement conçus pour accueillir les fauteuils roulants permettent aux enfants handicapés de jouer avec les valides, tout en favorisant une stimulation sensorielle indispensable à leur psychomotricité. Financé aux trois-quarts par l'Agence Régionale de Santé, par le Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées et par la ville d'Uckange, pour un coût de 180 000 euros, ce projet, qui a mis presque dix ans pour aboutir du fait de problèmes de conception et de réalisation, servira à l'avenir de prototype.

## SECOURS POPULAIRE

### 70 000 OUBLIÉS DES VACANCES À PARIS

Le 19 août, le Secours populaire a invité à Paris 70 000 enfants pour une Journée des oubliés des vacances (JOV) exceptionnelle. Sur les 3 millions d'enfants qui ne partent pas en vacances, la moitié d'entre eux viennent des familles les plus modestes.\* Depuis plus de trente ans, la JOV propose aux enfants ne partant pas en vacances de goûter aux joies de l'évasion. Indispensable coupure dans un quotidien souvent difficile, cette journée ludique (chasse au trésor, ateliers d'animation, concert) offre à chacun l'opportunité de se sentir comme les autres, à l'heure de conter ses vacances lors de la rentrée des classes.

\*chiffres 2011 observatoire des inégalités

## ACCIDENTOLOGIE

### 4% DE BOBOS CHEZ LES 5-6 ANS

Selon l'Institut de veille sanitaire, en 2012-2013, 4% des 5-6 ans avaient eu un accident au cours du trimestre précédant l'enquête : principalement des chutes avec plaies, à la tête pour plus d'un cas sur deux. Outre les facteurs aggravants (le sexe masculin, l'obésité, le surpoids), cette enquête souligne l'importance de la surveillance par les adultes, notamment dans le cadre domestique où surviennent plus de la moitié des accidents, contre un quart à l'école.

## CÔTE D'IVOIRE

## ÉCOLE OBLIGATOIRE

L'école sera enfin obligatoire dès cette rentrée pour tous les Ivoiriens de 6 à 16 ans. Une décision qui devrait s'accompagner du déblocage de 700 milliards de francs CFA (1,07 milliard d'euros), du recrutement de plus de 5 000 enseignants et de la construction d'environ 4 500 classes. Une mesure salubre selon le syndicat enseignant ivoirien pour qui «30% d'enfants n'arrivent pas à aller à l'école par manque d'infrastructures ou manque de moyens financiers des parents». L'obligation scolaire devrait aussi permettre de lutter contre le travail des enfants qui touche au moins un petit Ivoirien sur cinq.

## INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

## L'ÉDUCATION PUBLIQUE EN DANGER

«La commercialisation, la privatisation de l'éducation constituent une menace qui fait peser de graves dangers sur l'entreprise la plus importante de notre société : l'éducation publique de qualité.» La lutte contre ce phénomène sera au cœur du programme d'action de

l'Internationale de l'Éducation\* au cours des quatre prochaines années. C'est l'une des principales conclusions du congrès mondial de l'organisation, dont le SNUipp-FSU est membre, qui s'est tenu du 21 au 26 juillet dernier à Ottawa.

\*L'IE regroupe plus de 32 millions d'enseignants, de la petite enfance à l'université au sein de 396 syndicats et associations dans 171 pays et territoires.

## IRAN

## 1000 ENSEIGNANTS EMPRISONNÉS

Un millier de profs croupissent aujourd'hui dans les prisons iraniennes, d'après les propres chiffres du ministère de l'enseignement. Alors que depuis plusieurs mois les enseignants manifestent dans tout le pays pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, les incarcérations se multiplient. Sommé par les autorités de faire cesser le mouvement de protestation, le secrétaire général de l'Association des enseignants iraniens Esmail Abdi, déjà condamné à 10 ans d'interdiction professionnelle, a été emprisonné le 27 juin dernier alors qu'il préparait sa participation au congrès de l'Internationale de l'Éducation à Ottawa.

## GRANDE BRETAGNE

## LE « PLANCHER DE VERRE » DES ENFANTS DE MILIEUX AISÉS

L'origine sociale a un impact sur le devenir professionnel des individus. La chose est connue mais une récente recherche britannique confirme, s'il en était besoin, que ce phénomène est indépendant des compétences initiales des enfants. C'est le résultat d'une enquête au long cours menée auprès de 17 000 enfants nés en Grande-Bretagne en 1970. On a mesuré leurs aptitudes cognitives à l'âge de 5 ans et on a suivi leur évolution sur le marché du travail jusqu'à l'âge de 42 ans. Conclusion : «les enfants de milieux aisés dotés de faibles capacités scolaires à l'âge de 5 ans ont 35% plus de chances de percevoir un salaire élevé à l'âge de 42 ans que ceux de milieux défavorisés montrant au même âge des signes précoces de haut potentiel». Le rapport explique que les parents de milieux aisés jouent un rôle déterminant dans l'avenir de leurs enfants en leur fournissant un «plancher de verre» qui les empêche de descendre dans l'échelle sociale même s'ils sont dotés de faibles capacités scolaires. Ayant un niveau d'éducation souvent élevé, ces parents peuvent aider scolairement leurs enfants mais aussi leur transmettre des compétences sociales et émotionnelles en cultivant des comportements scolaires adaptés ou une meilleure estime de soi. Ils peuvent également les guider dans le choix des écoles et de leur orientation. Des atouts et une manière de «thésauriser les meilleures opportunités dans le système d'éducation et sur le marché du travail» qui échappent aux parents de milieux défavorisés. Ici donc, comme ailleurs, c'est plutôt à un plafond de verre que se cognent les familles les moins en connivence avec l'école. ALEXIS BISSERKINE

Cassandra Bliot, responsable des questions universitaires à l'UNEF

3 QUESTIONS À



## « Une sélection grandissante à l'université »

*Vous dénoncez une*

### *sélection accrue à l'entrée de l'Université ?*

En ce mois d'août, 7 500 bacheliers n'ont pas de place dans une université selon les chiffres du ministère mais c'est la partie émergée de l'iceberg, en fait ils sont le double si l'on compte ceux qui ont accepté une orientation qu'ils n'avaient pas demandée, ceux qui sont en réorientation, les étudiants étrangers etc. Au total, 54 universités sur 74 ont recours à une forme de sélection et ne s'en cachent pas. On constate une forte progression, car elles n'étaient que 33 l'année dernière et 27 il y a deux ans. Cela

s'explique par une combinaison de deux facteurs : l'augmentation des demandes d'inscription de bacheliers : + 6,5 % rien que cette année et des universités qui, depuis leur autonomie financière en 2013, ont de plus en plus de difficultés à boucler leur budget.

### *Comment l'université peut-elle refuser des inscriptions ?*

La procédure Admission Post Bac par laquelle les bacheliers font leurs demandes d'inscriptions permet aux établissements d'avoir accès à des notes, des appréciations. Certaines universités les utilisent pour faire de la sélection illégale pure et simple

en demandant des dossiers, des entretiens préalables. Une autre forme de sélection est de créer des filières à effectifs réduits, en parallèle du cursus général ; comme le nombre de places est limité, les universités utilisent Post Bac pour choisir les étudiants. Ensuite, des tirages au sort ont lieu dans 16 universités. Enfin, des établissements cherchent à dissuader les candidats en précisant qu'il est «conseillé» d'avoir un bac scientifique, une mention ou parler trois langues pour accéder à tel cursus

### *Et dans les Masters ?*

Des étudiants de Master 1 ont dû aller au Tribunal administratif pour

gagner leur place en Master 2, ce n'est pas normal. De la licence au M1 il n'y a pas vraiment problème, mais en Master 2 intervient une forte spécialisation. On a des Masters très pointus, avec peu de débouchés, donc peu de places. L'UNEF demande une refonte du cursus avec une spécialisation progressive de la licence au Master et une offre plus diversifiée de Masters. On demande également une meilleure répartition des financements, déjà au sein des Masters. Et au niveau de l'État : l'Université est un service public, elle doit avoir les moyens nécessaires à la formation de tous, de façon égale sur le territoire.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

# Salaires et carrières des fonctionnaires: les propositions du gouvernement

Un protocole d'accord sur les carrières et salaires des fonctionnaires est soumis à la signature des syndicats en septembre. Le SNUipp a décidé de consulter les enseignants.

C'est le grand chantier de ce mois de septembre. Marylise Lebranchu, la ministre de la fonction publique vient de soumettre aux organisations syndicales un protocole d'accord pour «une revalorisation des carrières des fonctionnaires» pour une signature d'ici la fin septembre. Les propositions mises sur la table arrivent après plusieurs mois de discussions et touchent aussi bien au déroulement des carrières qu'aux salaires des fonctionnaires. «Il faut casser la spirale. On en demande beaucoup au fonctionnaire. Au bout de 30 ans, les grilles des salaires ne sont plus adaptées à la réalité» a déclaré la ministre lors de la présentation des ultimes propositions. Pour l'instant, les fonctionnaires connaissent la spirale du gel des salaires. Sans s'engager sur un possible dégel, l'opération séduction du gouvernement ne fait pas de doute.

Dans le détail, et pour les enseignants, le protocole propose que l'ISAE soit intégrée au salaire de base des PE, sous la forme de 9 points d'indice supplémentaires en 2017 et 2018. Pas de différence donc sur la feuille de paie des actifs, mais une légère amélioration du montant de la pension des personnels retraités.

Le ministère de la fonction publique propose aussi d'unifier les différentes grilles salariales des fonctionnaires de catégorie A. Conséquence, celle des

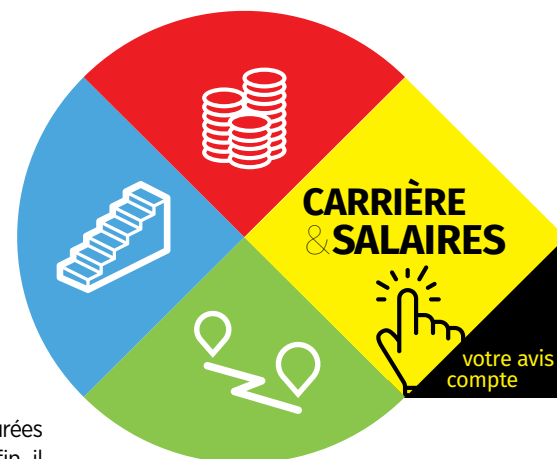
enseignants serait revalorisée en début de carrière (16 points d'indice supplémentaires sur les premiers échelons) et en fin de carrière (29 points d'indice sur le dernier échelon de la hors classe).

## Un nouveau rendez-vous salarial

Le ministère s'engage aussi à harmoniser les durées de carrière et les rythmes d'avancement. Enfin, il prévoit la création d'un 3<sup>e</sup> grade – après la hors classe – seulement accessible à certaines fonctions comme les directeurs d'école par exemple. Il est dit que tous les enseignants ont vocation à finir leur carrière à la hors classe.

Au total, le gouvernement communique sur des augmentations de salaires de 4 % en moyenne, entre 31 et 74 euros par mois mais selon un calendrier qui s'étalerait entre 2017 et 2020. De plus, ce protocole doit ensuite ouvrir des discussions avec l'Éducation nationale pour revoir les rythmes d'avancement dans la carrière. Et sur ce point, tout reste à faire.

La FSU s'est beaucoup engagée sur ce dossier. Elle demandait depuis longtemps une révision des grilles des salaires des fonctionnaires. Il n'en reste pas moins que

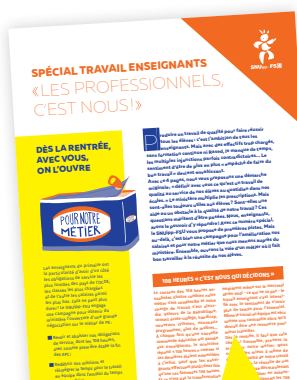


le contentieux salarial est toujours présent. L'augmentation du point d'indice gelé depuis 2010 reste indispensable pour la Fédération. Le protocole s'engage à ouvrir un rendez-vous salarial au printemps prochain sans pour autant indiquer la hauteur d'un possible dégel. Signature ou non du protocole, la mobilisation pour les salaires reste toujours donc d'actualité. VIRGINIE SOLUNTO



## VOTRE AVIS COMPTE, LE SNUIPP ET LA FSU CONSULTENT

Avant de se prononcer définitivement fin septembre pour la signature ou non du protocole d'accord sur les carrières et les salaires (PPCR), les syndicats enseignants de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP et SNUEP) ont décidé de consulter les enseignants afin de recueillir leur appréciation des mesures proposées par le gouvernement. La consultation se fera en ligne jusqu'au 11 septembre sur [www.consultppcr.fr](http://www.consultppcr.fr) Votre avis compte, alors à vos claviers !



## RENTRÉE SYNDICALE

# LE SNUIPP BAT LA CAMPAGNE POUR LE MÉTIER DE PE

Le 24 août dernier, lors de sa conférence de presse de rentrée, le SNUipp-FSU a clairement interpellé le gouvernement au sujet de la priorité à l'école primaire et de la situation des enseignants. Formation continue, créations de postes, temps, conditions de travail et salaires, «pour faire réussir les élèves, il est temps de se préoccuper de celles et ceux qui font l'école au quotidien et de leur donner les moyens d'exercer un métier toujours plus complexe et exigeant» a insisté Sébastien Sihra, le secrétaire général du syndicat. «Du temps pour travailler en équipe et trouver des solutions à plusieurs par exemple, notre métier doit donc se transformer». Les enseignants ont la particularité d'avoir d'un côté les obligations de service les plus lourdes des pays de l'OCDE, les classes les plus chargées et de l'autre les salaires parmi les plus bas. Pour le SNUipp, «la tendance doit s'inverser». À cet effet, le syndicat engage une campagne pour obtenir du ministère l'ouverture d'une négociation sur le métier de PE notamment pour revoir les obligations de service, dont les 108 heures, avec comme première étape la fin des APC et l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré. VIRGINIE SOLUNTO

Avec ce 4 pages joint à ce numéro, le SNUipp s'attaque au travail enseignant. PAP, PEDT, Evaluation CE2, inspection, conseils de cycle, ... Ce que disent les textes qui concernent notre travail et ce qu'ils ne disent pas. Décryptage que les équipes pourront mettre à leur main de professionnels.



# Ce qui vous attend

Réforme des programmes, de l'éducation prioritaire, direction d'école, calendrier scolaire... Si on est encore loin de la refondation promise, cette rentrée va voir arriver un certain nombre de modifications pour l'école et ses enseignants : Détails et décryptage dans les trois pages qui suivent...

## Nouveaux programmes maternelle

En vigueur dès la rentrée, ces nouveaux programmes marquent une évolution importante en donnant des indications intéressantes pour mettre en œuvre une pédagogie spécifique de la maternelle. Sur 28 pages, les textes détaillent clairement les cinq domaines d'apprentissage : langage, activités physiques, activités artistiques, nombres et grandeurs, exploration du nombre. Ils apparaissent plus opérationnels en faisant des propositions adaptées aux jeunes enfants : jeux, découvertes, résolution de problèmes, aménagement des espaces, première rentrée, lien avec les familles... Le travail autour de la phonologie est remis à sa juste place dans l'apprentissage de la langue, ni trop envahissant, ni trop prématuré. La question centrale de l'évaluation soulevée par le SNUipp, soucieux de ne pas voir se reproduire les errements des usines à cases inutiles et chronophages, a été prise en compte : un document simple et synthétique accessible aux familles chargé de faire le point sur les attendus de cycle I sera prochainement publié. Nouvelle approche, nouveaux outils donc mais le ministère semble avoir une fois de plus négligé l'essentiel : les quelques 80 000 enseignantes et enseignants chargés de mettre en œuvre les programmes. Ils n'ont été destinataires des textes que le 3 juillet sous forme numérique. Le ministère n'a pas été capable d'envoyer un

exemplaire par école alors que l'an dernier il expédiait un livret de présentation des nouveaux rythmes scolaires à toutes les mairies de France. Les documents d'accompagnement prévus (langage, jeu, sciences, graphisme, écriture, EPS) ne seront disponibles que courant septembre sur Eduscol et aucune formation continue n'a été prévue.

## Éducation morale et civique



L'éducation morale et civique (EMC) remplace dès la rentrée l'instruction civique des programmes de 2008 : 36 heures annuelles sont prévues à partir du CP, un volume horaire difficilement compatible avec les programmes actuels. Si les intentions sont louables, ces nouveaux programmes se révèlent dans l'ensemble flous et peu aboutis et les documents res-

sources promis ne sont toujours pas disponibles. Leur rédaction précipitée, dictée avant tout par le souci d'apporter une réponse politique aux événements de janvier, doit être complétée et affinée. Pour cette raison, le SNUipp et l'ensemble des syndicats ont demandé le report de leur application à la rentrée 2016 en même temps que l'ensemble des programmes de l'école élémentaire.

## Évaluation CE2

Le ministère a annoncé la mise en place d'évaluations diagnostiques en début d'année pour les CE2. Il doit fournir aux enseignants des banques d'outils pour leur permettre de choisir des items en fonction des objectifs poursuivis en classe. Pas de remontée nationale ni locale prévue par les textes.



Pour le SNUipp, ces évaluations doivent rester à disposition des enseignants et à usage interne à chaque école.

### FORMATION CONTINUE : LÀ, ÇA NE CHANGE PAS !



Après la réforme des rythmes l'an dernier, cette rentrée voit arriver les premières modifications importantes concernant l'organisation et les contenus d'enseignement. Pourtant, c'est toujours le grand désert question accompagnement, aide, formation continue. Alors que la ministre a trouvé des moyens pour mettre en œuvre sa réforme du collège, les enseignants de maternelle devront se débrouiller avec trois heures d'animation pédagogique un mercredi après-midi. La formation continue dans le premier degré est sinistrée. Les 10 dernières années ont vu le nombre de journées stagiaires passer de 880 000 à 490 000. Une diminution de moitié encore plus importante si l'on considère le nombre de stagiaires présents. Dans quel autre métier envisagerait-on des changements en profondeur dans la nature du travail sans songer à former les professionnels ? Un rapport de la Cour des comptes paru en avril mettait à l'index l'Éducation nationale. Il pointait « une formation continue très faible, sans lien étroit avec les besoins concrets exprimés par les enseignants. » La refondation de l'école promise passe pourtant évidemment par la formation et l'accompagnement de celles et ceux qui la font vivre tous les jours.



# à la rentrée

## Éducation prioritaire

La carte stabilisée de l'éducation prioritaire se déploie à cette rentrée. Exit RRS, RAR et autres ECLAIR, place à 732 REP et 357 REP+ censés couvrir les territoires qui concentrent les plus grandes difficultés sociales et scolaires. Un périmètre qui ne répond toutefois pas à l'ensemble des besoins et dont le SNUipp-FSU continue à demander l'élargissement. Cette nouvelle géographie s'accompagne de dispositions spécifiques : un allègement de service de 18 demi-journées annuelles pour les ensei-

gnants en REP+ pour se former et développer le travail en équipe, et un nouveau régime indemnitaire (voir ci-dessous). Pour le SNUipp-FSU, l'utilisation des 18 demi-journées déchargées doit être placée sous la responsabilité des équipes. Le syndicat revendique par ailleurs que l'allègement de service soit proportionnellement égal à celui des enseignants des collèges, soit environ 30 demi-journées et qu'il soit généralisé à toutes les écoles implantées en éducation prioritaire.

## INDEMNITÉS : POUR QUI ET COMBIEN ?

Le montant de l'indemnité de sujétions spéciales (ISS) varie selon que l'on exerce en REP, en REP+ ou que l'on soit sorti de l'éducation prioritaire et qu'on bénéficie de la clause dite de sauvegarde.

| EN REP                                                                                                                    | EN REP+                                                                                                                                                                  | SORTANT DE L'EP                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tous les enseignants face aux élèves touchent une indemnité de<br><b>144,45 €</b><br>mensuels<br><i>Majoration de 50%</i> | Tous les enseignants face aux élèves, y compris ceux chargés des allègements de service, touchent une ISS de<br><b>192,60 €</b><br>mensuels<br><i>Majoration de 100%</i> | Pour les enseignants dont l'école d'exercice quitte l'éducation prioritaire, une indemnité est maintenue pendant trois ans. Son montant est de<br><b>96,30 €</b><br>mensuels |

Pour les directeurs, majoration des indemnités de direction (parts fixe et variable) de :

• En REP + 20% • En REP+ + 50% • Sortant de l'EP + 50% pour les ex-ECLAIR / + 20% pour les ex-RRS

## Calendrier scolaire et prérentrée

Le calendrier scolaire pour les trois années à venir est désormais arrêté (voir page 23 pour 2015-2016). La rentrée des élèves est calée sur le début septembre et la sortie n'interviendra pas après la première semaine de juillet. Le « pont » de l'Ascension est banalisé sur tout le territoire et inscrit au calendrier. Trois zones de vacances d'hiver et de printemps – alignées sur les nouvelles régions – sont maintenues. Mais l'alternance des périodes scolaires et de repos est bien plus collée aux cartes d'enneigement des stations de ski qu'au rythme des enfants, avec notamment un troisième trimestre toujours bien trop long, pouvant aller jusqu'à 11 semaines. L'alternance préconisée de sept semaines de classe et deux semaines de

congés reste au placard des bonnes intentions. S'agissant de la prérentrée, elle se voit quant à elle réduite à une journée. L'organisation de la deuxième journée, jusque-là dite elle aussi de prérentrée et placée dans la première période de l'année, relève désormais des autorités académiques et ne pourra plus être utilisée librement par les équipes. Les enseignants se voient ainsi privés de six heures de réunions utiles, remplacées par une nouvelle contrainte et de possibles nouvelles injonctions. Le SNUipp-FSU demande que ce temps soit remis à la disposition des équipes.



## PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

GEVA-SCO

### LE GUIDE D'ÉVALUATION EN MILIEU SCOLAIRE

Le GEVA-SCO est généralisé. Il devient le document unique de recueil des données scolaires sur un enfant en vue de l'élaboration du Projet personnalisé de scolarisation (PPS, lui aussi document unique). Mis en place lors d'une équipe éducative (pour une première demande) ou d'une équipe de suivi de la scolarisation (pour un renouvellement), il peut être complété par les bilans psychologiques et par tout autre document, qu'il provienne de l'école (photocopies de cahier, d'évaluations) ou des parents (bilans médicaux ou para-médicaux...)

PAP

### LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Élaboré par l'équipe pédagogique en relation avec les parents et les professionnels concernés, le PAP est destiné aux élèves dont les difficultés scolaires durables sont la conséquence d'un trouble des apprentissages, essentiellement les « dys ». Révisé chaque année, il définit l'ensemble des mesures pédagogiques qui permettent à l'élève de suivre sa scolarité. S'il peut répondre aux besoins d'un certain nombre d'enfants, il ne se mettra pas en place de manière satisfaisante sans accompagnement et formation des enseignants.

## PROGRAMMES ET PARCOURS

PEAC

### ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) veut rendre lisible ce que chaque élève a accompli dans le domaine artistique de la maternelle au lycée. Il est prévu pour se construire dans la complémentarité des temps scolaire, péri et extrascolaire. Au moins une fois par cycle, il est souhaité qu'un des grands domaines des arts et de la culture soit abordé dans ce cadre. Pour les enseignants, la référence professionnelle reste les programmes et la double prescription du PEAC peut poser problème tout comme les interactions avec les activités péri-scolaires. Le SNUipp a demandé de différer la mise en œuvre du PEAC en 2016 en même temps que les nouveaux programmes.



# Ce qui vous attend à la rentrée

## Direction d'école

Les « chantiers métier » ouverts par le ministère sur la direction d'école se sont refermés sur quelques avancées. À cette rentrée, ce sont les écoles de 3 classes et de 9 classes qui voient une amélioration de leur régime de décharge. En revanche, la mise en place des protocoles académiques de simplification administrative prévue à la rentrée suscite des inquiétudes : seuls un toilettage de Base élèves et une simplification à la marge d'Affelnet sont pour l'instant prévus courant 2016. Le SNUipp-FSU estime qu'on est encore loin du compte sur ce dossier où directrices et directeurs attendent depuis trop longtemps un allègement significatif.

## DÉCHARGES : DU NOUVEAU



| NOMBRE DE CLASSES |               | DÉCHARGE D'ENSEIGNEMENT |
|-------------------|---------------|-------------------------|
| MATERNELLE        | ÉLÉMENTAIRE   |                         |
| 1 à 2             |               | 4 jours                 |
| 3                 |               | 1 jour par mois         |
| 4 à 8             |               | ¼                       |
| -                 | 9             | 1/3                     |
| 9 à 12            | 10 à 13       | ½                       |
| 13 et au-delà     | 14 et au-delà | décharge totale         |



À la rentrée 2016, les écoles à deux classes bénéficieront à leur tour d'un jour par mois et les écoles à huit classes passeront d'un quart à un tiers de décharge. À ce temps de décharge d'enseignement s'ajoute un allègement des APC.

## CAFIPEMF



De nouvelles modalités de passation du CAFIPEMF s'appliquent. La certification se fait en deux ans : admissibilité la première année avec un entretien à partir du dossier présenté par le candidat, admission la deuxième année avec deux épreuves (situation de formation et soutenance de mémoire). Le SNUipp a demandé que les admissibles puissent se représenter cette année et ainsi assurer la continuité du recrutement. D'autre part, un décret paru en juillet rend possible le passage de l'allègement de service des maîtres formateurs de ¼ à 1/3. Une avancée qui intervient trop tard pour s'appliquer à la rentrée.

## Hors classe : nouveaux éléments de barème



Deux points seront désormais attribués aux enseignants en REP+ et en école classée « politique de la ville ». Un point pour les autres catégories de personnels exerçant sur les autres territoires de l'éducation prioritaire ainsi qu'aux conseillers pédagogiques, aux directrices et directeurs (pour les départements où cela n'avait pas déjà été mis en place). Pour le SNUipp-FSU, ce changement de barème ne règle pas le problème d'un taux d'accès trop faible (4,5% annuel) qui ne permet pas à tous les PE de parvenir à la hors classe.



## EN PERSPECTIVE...

### ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

La ministre s'est dite prête à ouvrir les discussions sur l'évaluation des enseignants cet automne. Pour le SNUipp-FSU, il est nécessaire de revoir un système inégalitaire dans lequel les modalités d'inspection cristallisent le mécontentement de beaucoup d'enseignants. Le syndicat défendra le principe d'une réelle évaluation formative pour les enseignants, déconnectée de l'avancement de carrière.

### PROGRAMMES ÉLÉMENTAIRES

Après la consultation quelque peu bâclée de mai dernier, le Conseil supérieur des programmes a repris la plume pour présenter à la ministre la synthèse du projet de programmes dans la première quinzaine de septembre. Une version stabilisée devrait être soumise au Conseil supérieur de l'éducation le 9 octobre. Un calendrier serré qui devra être respecté pour permettre aux éditeurs de préparer la rentrée 2016, mais aussi pour prévoir l'indispensable formation et l'accompagnement à destination des enseignants qui devront mettre en oeuvre ces programmes.

RÉALISÉ PAR  
FRANCIS BARBE ET  
PHILIPPE MIQUEL

# POUR QUE L'ÉQUIPE DÉCOLLE

Les nouveaux programmes de maternelle, comme ceux en préparation pour l'élémentaire, ainsi que le dernier référentiel de compétences de l'éducation prioritaire, prescrivent le travail en équipe. Ces injonctions peuvent être vécues par les enseignants comme une contrainte. Quelles conditions pour en faire une véritable ressource professionnelle ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR  
ALEXIS BISSERKINE  
PIERRE MAGNETTO  
PHILIPPE MIQUEL  
VIRGINIE SOLUNTO

**L**e travail en équipe ? Tout le monde en parle soulignant souvent à juste titre ses vertus professionnelles pour travailler mieux à la réussite des élèves. Mais, l'ériger en slogan est loin de suffire. Comme le souligne Yves Clot, « *pour rendre le travail collectif possible, il ne faut pas se contenter de le prescrire, il faut aussi l'organiser. C'est du temps et beaucoup de moyens* ».

L'affirmation du psychologue du travail au CNAM résume assez bien l'équation posée aujourd'hui au métier de professeur des écoles. À tel point que sans conditions favorables le travail en équipe peut alors être vécu davantage comme une contrainte que comme une ressource professionnelle. Le ministère qui a tendance à prescrire le travail en équipe comme une recette toute simple à appliquer, serait bien inspiré d'en tenir compte. Aujourd'hui, les programmes de maternelle qui entrent en vigueur en cette rentrée, ceux en préparation pour l'élémentaire, comme le référentiel de l'éducation prioritaire, insistent fortement sur cette dimension du métier. Fort bien. Sauf qu'en parallèle, le ministère est loin d'avoir institutionnalisé les conditions favorables à son développement. Le manque de temps avec des 108 heures qui explosent et l'absence

de formation reviennent souvent comme autant d'obstacles. La réforme des rythmes avec ses emplois du temps « *patchwork* » a sans doute encore compliqué la donne pour que les enseignants trouvent du temps pour jouer collectif. Sans parler de l'inspection qui ne prend pas suffisamment en compte cette dimension du métier.

## Tout cela ne se décrète pas

Travailler à plusieurs n'est pas dénué de fondements. Vincent Dupriez y voit une bonne raison, « *la nécessité de transmettre des connaissances au sein d'une société plus complexe et multiculturelle* » (lire p 17). Le travail s'est complexifié et ne peut aujourd'hui être seulement pris en charge individuellement, chacun dans son coin. On pourrait même y rajouter l'idée que l'on est plus intelligent à plusieurs que tout seul, notamment pour trouver des solutions face à l'échec scolaire ou croiser les regards sur les réussites ou les difficultés des élèves.

Mais, tout cela ne se décrète pas. Philippe Perrenoud expert en éducation à l'Université de Genève, affirme que « *la formation des enseignants devrait aujourd'hui préparer à travailler en équipe de façon banale, dans toutes sortes de configura-*

*tions, avec toutes sortes de partenaires* ». L'équipe véritable, pour lui, est celle qui organise un partage et une coordination des pratiques, et au delà, la co-responsabilité des élèves. En Suisse, il est demandé aux ensei-

**« POUR RENDRE LE TRAVAIL COLLECTIF POSSIBLE, IL NE FAUT PAS SE CONTENTER DE LE PRESCRIRE, IL FAUT AUSSI L'ORGANISER. C'EST DU TEMPS ET BEAUCOUP DE MOYENS. »**



gnants d'élaborer un projet d'équipe avec des représentations communes, l'animation des groupes de travail, la confrontation et l'analyse collective des situations complexes, des pratiques et des problèmes professionnels, la gestion des crises et des conflits. On voit bien par le biais de ces analyses que l'organisation et la mise en pratique requièrent compétences et expériences.

### Avec du temps, ça devient possible

L'adhésion des enseignants eux-mêmes est indispensable. « *Les rapports de coopération dans un collectif ne peuvent pas être réellement prescrits car ils ressortent d'une dynamique issue des rapports entre les individus. Et comme le collectif a aussi sa propre autonomie, le travail d'équipe prescrit n'est jamais celui qui est effectivement réalisé* », estime Patricia Champy-Remousse- nard, professeure en sciences de l'éducation à Lille 3 (lire p14).

Avec du temps spécialement dédié notamment dans l'emploi du temps du travail des enseignants, cela devient possible comme avec le dispositif d'allègement d'enseignement dans les REP + préfigurateurs. Dans un réseau d'Alençon, dans l'Orne, sa mise en œuvre montre que sous certaines conditions (intervention des chercheurs, accompagnement, formation, des objets

communs de travail...), ça fonctionne plutôt bien et les enseignants y voient une source d'enrichissement professionnel et même de « bien-être » au travail.

Le travail en équipe peut aussi prendre la forme de collectifs issus de différentes écoles mais fédérés autour de centres d'intérêts professionnels communs. En Gironde, par exemple, la trentaine d'enseignantes d'un groupe local AGEEM (Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles) se réunit régulièrement pour étudier une thématique liée à une pratique de classe (l'an dernier, le yoga, l'an prochain l'écrit), pour mettre en place une activité qu'elles expérimentent dans leur classe et qui sert de base à leurs échanges (circulation d'œuvres d'art dans les classes et activités pouvant être organisées par exemple) (lire p16). Ce genre d'expériences fructueuses devrait être possible partout avec une formation continue de qualité.



### 108 HEURES : DESSERRER L'ÉTAU

43h de travail par semaine ! C'est ce que déclaraient les enseignants du premier degré dans une enquête du SNUipp datant de 2012. Un temps, bien au-delà des obligations de service, dans lequel 1h14 était en moyenne consacrée au travail en équipe, 1h45 au travail informel avec les collègues, 1h23 aux rencontres avec les parents. Multipliés par 36 semaines, ces chiffres montrent que le fléchage des 108 heures tel que l'institution s'obstine à le faire ne correspond pas à la réalité du travail des enseignants.

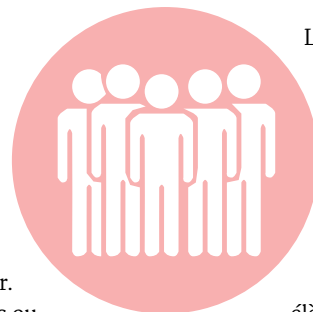
Il y a bien plus de travail en équipe ou en direction des parents que les 48 heures annuelles (soit 1h20 hebdomadaire) prévues pour cela officiellement. Le découpage imposé des 108 heures et le contrôle parfois tâtilon de leur réalisation augmentent les contraintes de fonctionnement dans les écoles plus qu'elles n'organisent le travail en équipe. Pour le SNUipp-FSU, il faut alléger le travail des enseignants devant les élèves et leur donner du temps pour travailler collectivement. Remettre le temps d'APC à disposition des équipes et au service de leur travail réel est une première étape nécessaire. Au delà, le syndicat appelle à rediscuter de façon générale les obligations de service pour que le temps de travail en équipe soit reconnu comme un élément constitutif du travail des enseignants et placé sous leur contrôle et leur responsabilité.

Pas de doute, le travail en équipe peut être un formidable outil capable de produire des ressources dont les enseignants ont besoin pour aider leurs élèves à réussir. Et pour se sentir mieux dans leur travail. A condition de changer l'organisation du travail des enseignants du primaire ( voir ci-dessus). Un défi à ne pas lâcher.

# ENSEMBLE, C'EST TOUT ?

Le travail en équipe est fortement prescrit dans les nouveaux textes.

Injonction paradoxale car le temps qui lui est consacré et les modalités proposées pour sa mise en œuvre ne répondent plus aux besoins des écoles et des enseignants.



Le référentiel de l'éducation prioritaire pointe bien d'ailleurs les manques actuels puisqu'il rappelle la nécessité « d'identifier et déterminer » les objectifs du travail en équipe que ce soit pour le suivi des élèves ou la préparation des séances d'apprentissage. Les

temps de travail en équipe doivent donner « davantage de sens et de forme » aux instances existantes mais aussi « prendre des formes nouvelles » comme par exemple « la préparation et l'analyse commune de séquences et d'évaluations [...] ou la mise au point de projets de co-intervention. » La preuve que le travail en équipe ne peut se satisfaire d'une prescription mais doit s'ancrer dans le travail réel des enseignants au risque de devenir plus une contrainte qu'une ressource.

« **A**u sein de chaque école maternelle, les enseignants travaillent en équipe afin de définir une progressivité des enseignements sur le cycle » peut-on lire dans les nouveaux programmes de la maternelle. Et ceux en projet pour l'élémentaire précisent que c'est aux enseignants d'exercer « leur expertise individuelle et collective » pour trouver les modalités les plus appropriées à leur mise en œuvre. Dans les nouvelles prescriptions, plus encore peut-être que dans les précédentes, le travail en équipe est convoqué par l'institution. Il fait d'ailleurs partie des compétences professionnelles de l'enseignant qui doit non seulement « coopérer au sein d'une équipe » mais aussi « s'engager dans une démarche collective de développement professionnel ». Une

injonction bien paradoxale puisque cette professionnalité est exigée sans qu'on donne aux enseignants des moyens supplémentaires en temps et en formation pour l'exercer. 48 heures des obligations de service sont plus ou moins fléchées comme devant être consacrées à du travail en équipe. Mais c'est peu s'il faut pour toutes les disciplines « déterminer en conseil de cycle les progressions dans les contenus et les démarches en fonction de la situation et des besoins » comme cela est recommandé pour l'enseignement moral et civique. Et c'est trop par contre si on n'outille pas les équipes pour que les enseignants puissent travailler ensemble, analyser leurs pratiques, comprendre les difficultés des élèves pour les mettre en réussite.

**Patricia Champy-Remoussenard**, professeure en Sciences de l'éducation à l'Université Lille 3

3 QUESTIONS À



## « Reconnaître les dimensions collectives du travail »

*Au sens de l'analyse du travail, comment définir un collectif de travail ?*

Il faut distinguer les collectifs de travail, qui n'existent pas dans toutes les situations, et les dimensions collectives du travail qui, elles, sont génériques et universelles. L'activité de travail relie forcément les individus les uns aux autres et des cultures professionnelles collectives en découlent. Le collectif de travail, lui, peut être formel ou informel. Il peut en effet être imposé par l'institution, donc contraint, ou bien être choisi et naître des initiatives des acteurs. Mais les rapports de coopération dans un col-

lectif ne peuvent pas être réellement prescrits car ils ressortent d'une dynamique issue des rapports entre les individus. Et comme le collectif a aussi sa propre autonomie, le travail d'équipe prescrit n'est jamais celui qui est effectivement réalisé.

*En quoi peut-il être une ressource professionnelle ?*

C'en est une à plusieurs titres. D'abord parce qu'un collectif permet de dialoguer et de partager autour de l'expérience vécue. Ensuite parce qu'il permet de s'engager dans des débats et des controverses professionnelles. Les recherches montrent que ces

échanges sont des garants de la santé au travail car ils favorisent une inter-connaissance, des formes de solidarité et d'entraide et peuvent aider les individus à analyser ensemble les situations de travail. Enfin le collectif permet la mutualisation et la transmission de l'expérience au sein du groupe professionnel.

Il faut cependant pour cela de la confiance et celle-ci est plus difficile à trouver quand le collectif est contraint ou manque de stabilité.

*Y a-t-il une spécificité du travail collectif des enseignants ?*

Les enseignants, étant toujours sous le regard des enfants, sont

sans doute davantage à la recherche du regard des autres adultes. Ils ont besoin du collectif d'adultes et de pairs pour être reconnus, valorisés, pour trouver des appuis et rompre leur solitude.

Pourtant, le recrutement, la formation et l'évaluation des enseignants ne prennent pas assez en compte ces dimensions collectives du travail. Comme ailleurs dans le monde du travail, on note actuellement tout à la fois une volonté de renforcer le collectif et, paradoxalement, une individualisation des rapports sociaux.

Voir Questions vives n° 21/2014 : Le travail collectif des enseignants en question(s)

# ALENÇON AVEC DU TEMPS...

Dans l'Orne, un réseau d'éducation prioritaire a bénéficié dès cette année de moyens supplémentaires qui ont aidé l'équipe à mieux travailler collectivement.

« On n'a jamais autant parlé de pédagogie dans l'école que cette année ». Après y avoir exercé comme adjointe, Lydie intervient aujourd'hui à mi-temps comme « plus de maîtres que de classes » (PMQC) à l'école Jules Verne d'Alençon. L'autre partie de son travail consiste à coordonner le réseau d'éducation prioritaire qui comprend le collège Louise Michel ainsi que les 3 écoles primaires qui y sont rattachées. Ce réseau dit « préfigurateur » a bénéficié dès septembre 2014 d'un demi-poste et demi de PMQC et de 18 journées annuelles de remplacement par enseignant du primaire. Une situation qui peut apparaître privilégiée mais largement justifiée par le profil des élèves accueillis dans les établissements de ce quartier sensible d'Alençon dont la population scolaire se caractérise par une extrême précarité sociale et des difficultés scolaires importantes.

## Le PMQC au centre

À l'aide des moyens nouveaux accordés et sur la base du référentiel de l'éducation prioritaire, l'équipe de pilotage du réseau a bâti un projet sur trois ans pour « combler les déficits imputables à l'origine sociale des élèves ». À l'école Jules Verne, le projet s'est décliné sous diverses formes : intervention du PMQC dans les classes autour du dire-lire-écrire, de la numération, du sens des apprentissages. Les actions ont été accompagnées de temps de formation pour les enseignants du réseau avec l'intervention de chercheurs comme Elisabeth Bautier. Pour Lydie, « les temps de pondération dégagés sur le temps de classe pour se former, pour préparer les interventions du PMQC, pour effectuer des bilans et des projets à chaque période ont été précieux. C'est impressionnant le nombre de choses qui se sont mises en place avec une évolution des comportements de chacun vers plus de

réflexion et d'explicitation ». Emilie, enseignante en CP-CE1 à Jules Verne confirme ce constat « Travailler à deux dans la classe m'a permis d'être plus proche de ceux qui en avaient besoin mais aussi de bénéficier du regard différent de l'autre personne sur les enfants. ». Emilie parle du bénéfice de la co-intervention sur l'ambiance de classe, sur l'attitude des élèves mais aussi de son regain d'intérêt personnel pour « ce qui fait le cœur du métier, la pédagogie ».

## Du temps et du travail

Mais si pour Lydie travailler ensemble permet à chacun de « gagner en professionnalité », elle évoque aussi certains collègues pour lesquels « ça peut être coûteux et pour qui il faudra un travail dans la durée. »



Le temps accordé au REP+ a permis à l'école Jules Verne de mettre en place le projet « en route vers le CP » avec les futurs CP et leurs parents.

Emilie, dans son enthousiasme, n'oublie pas que « ça demande quand même beaucoup d'investissement et de temps ». Pour l'an prochain, elle parie sur le fait que certaines habitudes de travail seront déjà installées mais elle s'interroge sur la latitude qui sera laissée aux équipes pour décider du contenu des temps de pondération.

## SUPER(WO)MAN

### LA DIRECTION SUR TOUS LES FRONTS

« Assurer la coordination nécessaire entre les maîtres, animer l'équipe pédagogique », voilà deux des nombreuses responsabilités des directeurs et directrices listées par le « référentiel métier des directeurs d'écoles » paru en décembre dernier. Le texte reconnaît le rôle central du directeur qui se doit d'« animer, impulser, piloter » au sein de l'équipe pédagogique. Mais on est saisi par le nombre de compétences et de connaissances à maîtriser citées en annexe. « Utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité », « gérer les tensions », « mobiliser une équipe sur des objectifs partagés » n'en sont que quelques exemples.

BO spécial n°7 du 11 décembre 2014

## PHOTOCOPIEUSE ET CAFETIÈRE

### TEMPS INFORMEL

Gwénaél Lefeuvre a étudié les pratiques d'échanges informels des enseignants avec leurs collègues de travail au sein de l'école primaire. Il note que les enseignants parlent peu de ce qu'ils font en classe, des contraintes qu'ils rencontrent et des ressources qu'ils mobilisent pour enseigner mais davantage de la conception et la mise en œuvre de projets collectifs inter-classes, de sorties scolaires, du partage des tâches pédagogiques ou bien de la prise en charge de certains élèves en difficulté. Le chercheur toulousain détaille un système d'échange évolutif caractérisé par les objets des échanges (autour ou au-delà du métier) et les relations inter-personnelles (entre enseignants ou avec l'ensemble des acteurs de l'école).

Travail et formation en éducation n° 6, 2010

## ANALYSE DE PRATIQUES

### SE FORMER ET AGIR

À l'université d'automne du Snuipp, Richard Étienne, professeur émérite de sciences de l'éducation, défendait le Groupe d'entraînement à l'analyse des situations éducatives (GEASE) comme un outil de formation. Il décrit un modèle d'analyse de la pratique qui peut devenir également un outil pour le travail en équipe. L'analyse multidimensionnelle des situations professionnelles permet « de faire des boucles entre le théorique et le réel » et de « réfléchir après l'action pour mieux le faire ensuite dans l'action ». Rubrique [métier/témoignage](#)

# UN COLLECTIF (HO)ISI L'AGEEM\*, PRÉCIEUSE EN GIRONDE

**A**vec près de 60 adhérents sur le département, le groupe AGEEM de Gironde fait preuve d'une belle vitalité. Chaque année, la dizaine de membres du conseil d'administration concocte une programmation de 7 ou 8 ateliers ou conférences destinés à favoriser la réflexion sur des problématiques spécifiques de l'école maternelle. Réunissant en moyenne 25 enseignants volontaires, ces rendez-vous autour du métier suscitent un intérêt constant, y compris de la part des IEN qui demandent souvent leur rattachement au programme d'animations pédagogiques. Pourquoi un tel succès dans un contexte où les enseignants croulent sous la charge de travail et peinent à dégager du temps pour travailler collectivement ?

## Yoga, arts plastiques, écriture

Pour Corinne Grezet, la directrice d'école qui pilote le groupe depuis un an, « *c'est un lieu d'échanges dont nous avons besoin, d'autant plus intéressant qu'il offre des ressources qui nourrissent notre travail quotidien. Ainsi cette année, nous avons proposé des animations autour du yoga à l'école avec des présentations d'activités mais aussi une analyse des pratiques mises en place en classe. L'année précédente, deux œuvres d'art circulaient dans les classes et nous échangeons sur les activités possibles à partir de ce support* ».

Corinne souligne l'apport de l'AGEEM qui fournit un cadre théorique, propose des intervenants et impulse des thèmes de réflexion : conséquences de la réforme des rythmes, présentation des nouveaux programmes... Marie-Lise, directrice à Mérignac parle, elle, « *de l'intérêt des réflexions menées en compagnie de professionnels chercheurs qui apportent un éclairage nouveau sur le travail*. »

Toutes deux évoquent le dynamisme du groupe et la convivialité qui préside à ses travaux. En projet pour l'année scolaire qui commence un travail sur l'écrit : « *du geste d'écriture à la production d'écrit* » avec la volonté de se tourner vers l'ESPE et d'intégrer plus de jeunes collègues qui pour l'instant font défaut.

\*AGEEM : association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques



L'AGEEM un lieu où les enseignants de maternelle peuvent échanger et mettre à l'essai de nouvelles pratiques de classe

REP+

## UN TRAVAIL COLLECTIF PRIORITAIRE

Le travail collectif ne se décrète pas pourtant il est reconnu comme l'une des clés de la réussite de la refondation de l'éducation prioritaire. Le Centre Alain Savary met en ligne le compte-rendu d'une formation sur ce thème et les vidéos des conférences proposées. Marc Bablet, responsable de l'EP au ministère dresse les conditions de la bonne réalisation d'un travail collectif. La sociologue Françoise Lantheaume détaille les différentes formes de travail collectif en expliquant les notions de coopération, régulation, coordination, concertation.

➤ [centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire](http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire)

COLLABORATION

## MANUEL « PRATIQUES »

Comment fonctionne un groupe, comment gérer les conflits, comment préparer et conduire une réunion ? Des universitaires québécois proposent dans un ouvrage intitulé « *les pratiques collaboratives en milieu scolaire, un cadre de référence pour soutenir la formation* ». Le document présente un état des connaissances sur les pratiques collaboratives, puis détaille les manières de développer la collaboration (considérée comme une compétence transversale) à l'intérieur des équipes.

➤ Disponible en ligne sur le site de l'académie de Lyon

VIDÉO

## UN SUPPORT DE TRAVAIL

La plateforme NéoPass@action propose des vidéos d'enseignants débutants en situation de travail. Un support de formation mais une ressource pour le travail en équipe puisque les courtes vidéos permettent d'appréhender le travail des élèves et les difficultés qu'ils rencontrent comme les gestes professionnels des enseignants ou l'organisation de la classe. Des déclencheurs pour que les membres d'une équipe ou d'un collectif puissent parler métier, repérer des dilemmes professionnels et s'adonner à la dispute professionnelle.

➤ [neo.ens-lyon.fr](http://neo.ens-lyon.fr)

## « Tout a été fait pour séparer les enseignants »

*Le travail collectif enseignant est de plus en plus prescrit par l'institution. Comment l'expliquez-vous ?*

C'est un mouvement qui dépasse le champ scolaire. Dans beaucoup de métiers, depuis 15, 20 ans, on incite les travailleurs à travailler avec d'autres, à se mettre en réseau avec des collègues proches ou éloignés. C'est sans doute lié à des sociétés qui se complexifient, à l'intérieur desquelles le renouvellement des connaissances se fait plus rapidement qu'au paravant. En matière d'école, les instances internationales comme l'OCDE ont largement relayé ces propos qui ont été repris par les gouvernements. Mais ce phénomène tient aussi à l'évolution interne des systèmes éducatifs. Avec en tout premier lieu, la massification de l'école et la difficulté plus grande d'assumer les missions de l'école au sein d'une société complexe et multi-culturelle. Ce nouveau défi posé aux enseignants ne peut être relevé seul dans sa classe. Amener tous les enfants à un « socle » de connaissances, en particulier dans les zones défavorisées, suppose de pouvoir s'appuyer sur ses collègues et sur un soutien à l'intérieur et en dehors de l'école.

*Quels sont les freins qui empêchent ces prescriptions de prendre vraiment corps ?*

Pour répondre, je m'appuie sur la sociologie des organisations éducatives qui essaie de comprendre comment fonctionnent la division et la coordination du travail dans le champ scolaire. On s'aperçoit que depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, tout a été fait pour séparer les enseignants. Au plan

de l'architecture scolaire, on se calque depuis plus de 100 ans sur un principe de classe avec un seul enseignant, dont le travail est complètement soustrait au regard de ses collègues et de sa hiérarchie, avec des espaces de travail collectif minimaux au sein des établissements. En même temps, dans la plupart des pays, surtout dans les pays latins, le temps de travail des

« APRÈS DEUX ANS, LES JEUNES ENSEIGNANTS ONT COMPLÈTEMENT INTÉGRÉ LA DIVISION DU TRAVAIL EN VIGUEUR »

enseignants est essentiellement défini en terme de temps de présence devant les élèves, comme si le métier s'arrêtait au moment où on quitte la classe. Ces deux éléments sont révélateurs d'un principe général de division du travail à l'école qui est le suivant ; on confie pendant un an un groupe d'élèves à un seul enseignant et au milieu, on met un programme. Le rôle de coordination générale repose donc sur les programmes et sur ceux qui les conçoivent. On a tout fait pour qu'on ait le moins besoin possible d'échanges et de coordination locale entre enseignants. Des études ont montré qu'au moment de leur entrée dans le métier, les jeunes enseignants sont demandeurs d'échanges et de collaboration avec leurs collègues mais après deux ans, ils ont complètement incorporé la division du travail en vigueur et intégré l'habitus enseignant : on règle ses problèmes tout seul.

*Comment faire évoluer les choses ?*

Travailler sur les architectures scolaires (quels espaces pour le travail collectif ?) et sur le temps de travail des enseignants est un point de départ. Je vais prendre l'exemple d'un collège australien que j'ai visité récemment. Le directeur m'a montré dans son établissement une série d'espaces collectifs

de travail, l'un destiné aux professeurs, de sciences, l'autre aux professeurs de langue etc. Dans chaque salle, 5 ou 6 postes informatiques connectés, une bibliothèque, des ressources documentaires... Chaque professeur ne ramène pas son matériel à la maison et un enseignant débutant n'a pas à réinventer le monde en arrivant. Des outils de travail sont partagés dans ces espaces collectifs. Par ailleurs, les enseignants australiens sont payés pour être 35 heures par semaine dans l'établissement. Dans ce collège, ils disposent en outre de quatre heures par semaine de réunions pédagogiques : deux heures entre enseignants d'une même classe, mais aussi deux heures sur des travaux autour d'une thématique pédagogique ou didactique.

*On en est loin en France. Y-a-t-il d'autres conditions facilitatrices ?*

Un autre élément déterminant est la confiance. Les enseignants ne doivent pas se sentir jugés quand ils exposent ce qu'ils font dans leur classe, leurs succès mais aussi leurs difficultés. D'autre part la discussion et les échanges ne suffisent pas. Il faut dépasser les généralités et les politesses pour travailler sur les pratiques éducatives de chacun : le traitement de tel ou tel point du programme ou l'expérimentation d'une méthode ou d'un outil pédagogique dans sa classe par exemple. C'est quand le travail collectif permet des allers et retours entre les pratiques de chacun et l'analyse en groupe qu'il est réellement source d'apprentissage et qu'il peut conduire à de nouvelles pratiques éducatives.



VINCENT DUPRIEZ EST PROFESSEUR DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN. IL EST ÉGALEMENT DIRECTEUR DU GIRSEF, CENTRE DE RECHERCHE AU SEIN DUQUEL IL DÉVELOPPE DES RECHERCHES DANS LE DOMAINE DE L'ANALYSE DES POLITIQUES ET DES ORGANISATIONS ÉDUCATIVES. DERNIER OUVRAGE PARU : PEUT-ON RÉFORMER L'ÉCOLE (ÉDITIONS DE BOECK, 2015)

CONFÉRENCES

# 15<sup>E</sup> UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DU SNUIPP-FSU

Du 16 au 18 octobre prochains se tiendra la 15<sup>e</sup> Université d'automne du SNUipp-FSU à Port-Leucate (Aude). Trois jours de conférences ouverts à tous les enseignants permettant d'échanger avec de nombreux chercheurs et personnalités sur le métier, la société. Cette année, Benjamin Stora interviendra sur l'immigration, Philippe Meirieu sur l'état de l'école et les enjeux pédagogiques. Parmi les nombreux autres intervenants, Jean-Yves Rocheix, Viviane Bouysse et l'auteure de littérature jeunesse Nathalie Brisac. [Inscription en ligne sur snuipp.fr à partir de la mi-septembre](http://snuipp.fr)



CONCOURS SNUIPP-BNF

## L'ABÉCÉDAIRE DU VIVRE ENSEMBLE

« A comme amour... attention à l'autre, B comme bizarre... ou bienséance, C comme

convention...comme copains, cour de récréation, ou encore courtoisie,... » Le concours organisé par le SNUipp-FSU\* invite cette année les élèves et leurs enseignants à la réalisation d'un « Abécédaire du vivre ensemble ». Textes, photos, dessins, sons, collages, toutes les formes sont possibles et tous les supports exploitables pour laisser place à l'inventivité et à l'imagination des classes. [Inscriptions en ligne du 1/09 au 30/11 sur www.snuipp.fr/concours](http://www.snuipp.fr/concours)

\*en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, la Ligue de l'enseignement, le Café pédagogique, les Éditions Acte Sud Junior et la Ville de Paris.

RÉFORME TERRITORIALE

## SUPER RECTEURS!

Le conseil des ministres du 31 juillet a annoncé la nomination d'un seul « recteur de région académique » dans chaque nouvelle région fusionnée. Si les académies actuelles sont maintenues dans leurs limites géographiques, il disposera de pouvoirs propres et sera l'interlocuteur unique du président du conseil régional et du préfet de région. Il présidera un comité régional académique dont la mission sera « d'harmoniser les politiques publiques de l'Éducation nationale menées dans la région ». Selon le gouvernement, « l'évolution de l'organisation des académies n'aura pas d'impact sur la gestion des carrières et le périmètre d'affectation des personnels enseignants ».

NOUVEAU STATUT

# LES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE PRENNENT CORPS

Après plusieurs mois de travail, le ministère a officialisé l'architecture générale actant la création du corps des psychologues de l'Éducation nationale. Elle concerne, en autres, le recrutement et la formation, le temps de travail et l'accès au corps avec de sensibles avancées. À partir de 2017, il sera possible de devenir psychologue de l'Éducation nationale sans avoir été PE. Le recrutement sera ouvert au sein d'un nouveau corps aux titulaires d'un master de psychologie. L'année de fonctionnaire stagiaire se déroulera en 3 temps distincts et d'égale importance avec un stage en responsabilité en RASED, un temps de formation à l'Espé et un autre dans les actuels centres de formation au DEPS. Il y aura des dispositifs de facilitation de poursuite d'études universitaires et de préparation de concours pour les PE qui souhaiteront devenir psychologues, comme le demandait le SNUipp-FSU. Les psychologues actuellement en poste pourront choisir entre un détachement renouvelable ou une intégration au même échelon dans le nouveau corps.

Si la grille indiciaire reste celle des PE-certi- fiés, le taux d'accès à la hors-classe sera celui du second degré (7%) et les psychologues auront accès aux indemnités REP et REP+. Le SNUipp-FSU est intervenu afin que la nouvelle mission départementale de psychologues coordonnateurs du 1er degré soit bien au service de l'amélioration de leurs conditions de travail et a obtenu que les temps de déplacement soient inclus dans le temps de service (hors et vers la résidence administrative). Le chantier doit se poursuivre avec des groupes de travail sur les épreuves du concours de recrutement, les contenus de formation, les certifications. Des points restent à clarifier, avant la rédaction du décret prévu pour le printemps 2016, concernant les affectations, les barèmes pour les permutations, le mouvement inter et intra académique. Le SNUipp-FSU a demandé un groupe de travail spécifique pour aborder tous ces points particuliers et continuera d'intervenir pour une harmonisation par le haut des régimes indemnitaires pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré. VIRGINIE SOLUNTO

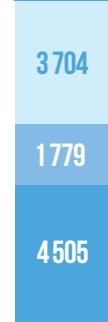
## LES RASED AU POINT MORT

Depuis trois ans, fin de l'hémorragie : on assiste à des créations de postes RASED (réseaux d'aide aux enfants en difficulté) mais de quelques unités selon les chiffres SNUipp-FSU (8 en 2014, 63 en 2015) et de façon très disparate d'une académie à l'autre. Pas assez pour retrouver les effectifs des années 2000 et les postes en G continuent de chuter. En 2007, il y avait 1 poste RASED pour 382 élèves, on en est à 1 pour 582 environ aujourd'hui. Les créations de postes absorbées avant tout par la démographie, couplées au faible nombre de départ en formation expliquent cette situation. Source : DGESCO

E G Psychologues



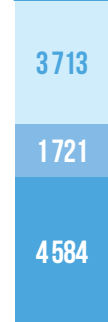
NOMBRE DE POSTES RASED DEPUIS 2007



2012



2013



2014



RENTÉE SOLIDAIRE

## UN CAHIER, UN CRAYON POUR LES ENFANTS DU MALI

C'est vers les enfants des écoles maliennes qu'est tournée la quinzième rentrée solidaire, organisée jusqu'en décembre par l'ONG de développement Solidarité Laïque en partenariat avec la MAIF et la MAE. Parrainée cette année par le pédagogue Philippe Meirieu, l'opération a un double objectif : organiser avec sa classe une collecte de fournitures scolaires neuves qui seront ensuite distribuées aux élèves des écoles maliennes pour qu'ils puissent étudier dans de meilleures conditions. C'est aussi l'occasion, en s'appuyant sur de nombreuses ressources pédagogiques, de découvrir les richesses culturelles d'un pays et de conduire un véritable projet de classe en matière d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. La rentrée solidaire 2014 a permis la collecte de dix tonnes de fournitures scolaires qui sont ces jours-ci distribuées dans les écoles de Mayotte.

✂ Rubrique L'école / Solidarité

# SEGPA : une nouvelle circulaire pour 2016

Un dernier groupe de travail s'est tenu fin juin sur la réécriture de la circulaire SEGPA. À l'issue de ces travaux, le SNUipp-FSU a été entendu et les orientations stabilisées. Mise en application prévue à la rentrée 2016.

Le travail engagé depuis février 2014 sur la réécriture de la circulaire SEGPA avait pour objectif de la mettre en accord avec la loi de refondation de l'école et la mise en place du nouveau cycle. Dorénavant, l'admission en SEGPA se fait en deux temps : une pré-orientation en fin de CM2 en classe de 6<sup>e</sup> SEGPA et une orientation en fin de 6 dans la SEGPA, rendant ainsi possible un réexamen du dossier via la CDOEA. Le SNUipp-FSU s'était fortement opposé à la proposition du ministère de transformer la 6<sup>e</sup> SEGPA en un dispositif devant inclure les élèves dans les classes de 6<sup>e</sup> du collège sans moyen supplémentaire. Il a défendu le maintien de cette classe comme espace et temps d'enseignements adaptés mieux inclus dans le collège et permettant réassurance et réussite d'élèves en grande difficulté scolaire. Le maintien de la structure à 4 divisions et la reconnaissance des PE spécialisés, répondant aux besoins spécifiques des élèves sont réaffirmés. Cependant des précisions

sont encore nécessaires concernant le fonctionnement de l'équipe pédagogique (PE, PLP, PLC) et le respect des procédures d'orientation et des décisions de la CDOEA par les DASEN.

Pour le SNUipp-FSU, la situation des personnels reste encore un sujet de discordance avec le ministère. Il refuse toujours de revoir le temps de service des PE travaillant en collège et d'accorder l'alignement de leurs ORS sur les 18 heures des PLC. La question indemnitaire, elle aussi évoquée par le SNUipp-FSU qui demande la revalorisation du paiement des heures de coordination et de synthèse à taux plein, ainsi que celui de l'ISOE pour les PE spécialisés, sera traitée lors d'un groupe de travail à la rentrée 2015, avec la situation de tous les enseignants spécialisés. Lors de cette réunion, le SNUipp-FSU ne manquera pas d'alerter à nouveau sur une nécessaire relance des départs en formation dans tous les départements et sur la revalorisation de la formation DDEAS. VIRGINIE SOLUNTO

Sylvie Jouan, formatrice à l'Espé Languedoc-Roussillon

3 QUESTIONS À



## « La classe homogène n'existe pas »

Comment définir classe multiâge

et classe homogène \*?

La classe multiâge est une réalité ancienne qui persiste sous plusieurs formes : la classe unique, très rare, même en milieu rural ; la classe à plus de 2 cours, et la classe à double niveau très fréquente en milieu urbain. On constate que l'effet sur les résultats est nul ou négatif en cours double alors qu'il est d'autant plus positif que le nombre de cours par classe est important. Sans doute parce que la classe à plus de 2 cours est explicitement hétérogène. En revanche, la classe à un seul cours donne l'illusion de l'homogénéité. Pourtant la classe homogène n'existe pas ! Les enseignants savent bien qu'il y a dans toute classe presque autant de niveaux que d'élèves.

Elle s'est pourtant imposée comme la forme scolaire « idéale » ?

Cela remonte à la querelle des « modes pédagogiques » qui a eu lieu sous la Restauration. La « méthode mutuelle » permettait d'accueillir un grand nombre d'élèves sous l'autorité d'un maître qui déléguait ses pouvoirs à des élèves moniteurs prenant en charge des groupes restreints. Cette méthode d'inspiration protestante et libérale faisait concurrence au « mode simultané » qui consistait à placer tous les élèves en même temps sous l'autorité d'un maître unique. Une méthode qui, bien que répandue par les Frères des écoles chrétiennes, sera choisie par les fondateurs de l'École républicaine. Car la présence continue du maître est apparue comme la condition d'une véritable éducation morale des élèves. Or, pour la garantir, il fallait constituer des groupes plus homogènes avec moins de cours par classe.

La classe multiâge est-elle à nouveau d'actualité ?

On défend aujourd'hui l'idée d'une école inclusive qui fait droit à l'hétérogénéité, quelle que soit sa nature. La différenciation n'est alors plus une option mais une nécessité et les cycles sont une organisation scolaire à faire vivre réellement. Dans ce cadre, la classe à plus de deux niveaux, qui permet de suivre les élèves sur des progressions pluriannuelles, me semble pertinente. Mais l'attachement à l'idéal de la classe homogène peut être un frein à l'appropriation des outils de différenciation et des modes d'organisation qui existent pourtant depuis longtemps dans les classes multiâge.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BISSEKINE

\* « La classe multiâge d'hier à aujourd'hui. Archaïsme ou école de demain ? » ESF éditeur, juin 2015

# Faire le clown... pour mieux

Daniel Gostain, enseignant à Paris... et clown, propose à ses CP-CE1 des scènes de théâtre permettant d'exprimer les « empêchements d'apprendre » : peurs, blocages, colères qui peuvent entraver les apprentissages.

« **C'**est nul, je n'y arrive pas », Alix, 6 ans, bougonne à sa table, bloquée sur son fichier de maths. « *Eh t'es obligée sinon tu n'auras pas de bonbons* », intervient son camarade Axel. Les deux élèves jouent, mais pas pour un spectacle. Daniel Gostain, l'enseignant de leur CP-CE1, à l'école de la Plaine (Paris, 20<sup>e</sup>) a transposé une scène de clown qu'ils viennent de visionner et leur propose d'improviser des suites, des solutions. Thème : « *J'ai peur de rater* ». Ils ont d'abord vu une saynète de 4 minutes, projetée dans la classe depuis son site (voir ci-contre). Chabotte Tripouille, Pépito et Schlémil, les comédiens, se démènent autour d'un escabeau. Qui va grimper pour peindre le plafond ? Pépito, chancelant, est mandaté parce qu'il est « *le plus grand, le plus beau, le plus costaud* » et surtout parce que les deux autres se débinent. « *Oh moi j'irai direct en haut* », chuchote un fier-à-bras de la classe. Au final, Pépito renonce. « *Alors, qui est le personnage principal ?* » « *Est-ce que les autres l'aident vraiment ?* » Daniel vérifie que la scène a été bien comprise, écoute les premiers avis avant de projeter les impressions des clowns. Troisième étape : la transposition dans une situation de classe. 2<sup>e</sup> scène : Suzanne voudrait attraper les étiquettes en haut du tableau pour changer la date mais sans succès. Des élèves viennent à sa rescousse. Enfin, Daniel regroupe la classe au pied du tableau. Assis en tailleur, ils débattent de la question du jour : « *Est-ce qu'on peut tout rater ?* » Alexandra : « *Si on avait peur de tout, on ne pourrait rien faire* », Ismaïl : « *Des gens ratent des choses qui sont plus grandes qu'eux* ».

« Le regard du clown apporte un décalage. »



Un moment collectif pour prendre le temps de penser.

## Prendre « le temps de penser »

L'enseignant a mené 5 à 6 séances de la sorte cette année. Pour explorer un versant peu exploré de l'apprentissage : « *les empêchements à apprendre* ». Ce sont ces émotions, mal vécues, souvent tues, qui peuvent se mettre en travers de la route : angoisses, incompréhensions, sentiment d'injustice, de rejet. Il les affronte par un biais inattendu : le rire. « *J'ai une compagnie de clowns depuis 25 ans, Tape l'incruste, et je me suis rendu compte que ce regard pouvait être intéressant, en décalage* ». Tous les enseignants connaissent ces élèves qui bloquent et du coup développent toutes sortes de stratégies d'évitement : je me déplace, je fais tomber mon crayon, je fais le pitre ou je me fais oublier... « *On va invoquer un manque d'efforts, des problèmes avec la famille* », relate Daniel. Lui veut trouver des solutions dans le groupe classe. Pour mieux travailler ensemble. « *Apprendre est comme une boîte noire, beaucoup de choses concourent à l'acquisition de savoirs sans qu'on les mette en lumière* ». L'approche reste pédagogique, pas

« psy ». « *On ne choisit pas un sujet précis parce qu'un élève dans la classe a ce problème* ». Il est persuadé que ces séances aident tous les enseignants, tous les élèves. Et pas seulement les élèves « *en difficulté* ». Sa démarche s'intègre dans ce qu'il a nommé « *Le temps des penseurs* », cinq moments où la classe... prend le temps de penser. Penser les apprentissages : pourquoi est-ce qu'on apprend à calculer ? Penser les empêchements. Penser le monde : qu'est-ce qu'un arc-en-ciel ? Penser philo et penser la classe : le conseil. Daniel estime « *important de questionner pourquoi on apprend* ». Il prévoit en moyenne deux heures par semaine à ces temps, en accord avec les programmes : maîtrise de la langue orale, vivre ensemble, acquisition de l'autonomie. Le processus est long, l'évaluation difficile. Elle se fait dans l'évolution de l'ambiance de classe et la mise au travail des élèves. Daniel ne prétend pas détenir de solution-miracle : « *Rien que le fait d'accepter l'idée que ces empêchements existent, en parler sans honte et chercher des solutions, je suis persuadé que cela aide.* » LAURENCE GAIFFE

# apprendre !

Serge Boimare, psychopédagogue

3 QUESTIONS À



## « La culture permet d'affronter ses émotions »

### Pouvez-vous nous expliquer ce que sont les « empêchements d'apprendre » ?

Pour moi, la cause principale de l'échec scolaire est l'empêchement de penser. Chaque année 15% d'élèves sortent du système scolaire sans maîtriser les savoirs fondamentaux. Ceux-là sont des résistants à l'apprentissage : ils arrivent à l'école sans avoir acquis les compétences psychiques permettant de supporter les contraintes de l'apprentissage : savoir reconnaître ses manques, affronter les doutes. Déstabilisés, ils préfèrent s'empêcher de penser alors qu'ils en sont capables. Et développent des stratégies d'évitement. Les traiter comme on fait avec du rattrapage, de l'entraînement supplémentaire pauvre en contenu, ne fait que renforcer leurs blocages. La seule façon de les aider passe par la culture et le langage. Il faut construire un patrimoine commun, par un nourrissage journalier, un entraînement à débattre et argumenter. Les meilleurs en profitent aussi. Quand ils sont stimulés, intéressés, ils atteignent l'excellence.

### En quoi la lecture de contes ou les saynètes de clown peuvent aider les enseignants et les élèves ?

Ce sont des détours, une médiation culturelle qui aide les élèves à avoir des représentations de ce qui les préoccupe. Les récits mythologiques, les contes portent en eux les inquiétudes humaines. Avec leur lecture, comme avec les saynètes de Daniel Gostain (lire ci-contre), on ne laisse pas les élèves seuls face à leurs interrogations,

surtout quand elles viennent arrêter leurs capacités réflexives. La culture donne à l'être humain la capacité d'affronter ses émotions. Il faut trouver les bons récits : mythes grecs, contes de Grimm, textes fondateurs des religions. La littérature de jeunesse propose souvent des personnages trop proches d'eux. L'enseignant lit à haute voix, tous les jours, un quart d'heure. S'ensuit un débat de 20 minutes. À partir de Pinocchio, on peut poser la question : « Parfois a-t-on le droit de mentir ? » Puis à l'écrit, 20 minutes, les élèves donnent leur avis suite au débat.

### Quels résultats avez-vous pu constater en classe avec cette médiation culturelle ?

Je travaille depuis cinq ans avec des écoles de Genève et, en France, deux collèges. Tous les professeurs disent qu'au bout d'un mois se crée une cohésion groupale qui atténue les problématiques individuelles. Ils ont un patrimoine commun sur lequel échanger, débattre, argumenter, relancer leur pensée. Des prolongements sont possibles avec des œuvres d'art, des musiques, des films mais le départ

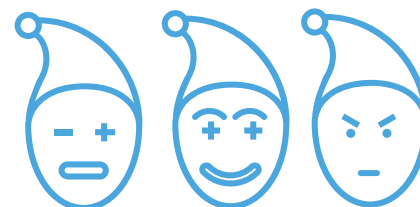
reste les mots, le langage. Il faut savoir qu'un empêchement de penser demande un à deux ans de travail. C'est le travail du professeur, pas du psychologue. Je reçois des appels chaque jour de collègues qui souhaitent mettre en place la démarche dans le cadre de l'interdisciplinarité. Dans le primaire, on connaît !

ANCIEN INSTITUTEUR  
SPÉCIALISÉ PUIS  
PSYCHOLOGUE ET  
DIRECTEUR DU CENTRE  
MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE  
CLAUDE BERNARD (PARIS  
VI), IL EST L'AUTEUR DE  
« L'ENFANT ET LA PEUR  
D'APPRENDRE », « LA  
PEUR D'ENSEIGNER » ET  
« CES ENFANTS  
EMPÊCHÉS DE PENSER ».



BOÎTES À OUTILS

### UN SITE CLÉ EN MAIN



Daniel Gostain a élaboré un site clé en main à destination des enseignants intéressés par la démarche. Coloré et pédagogique, il liste 20 empêchements d'apprendre : « On ne veut pas de moi », « Comme par hasard », « Il me fait peur ». Sur chaque thème, le même déroulé : vidéo de lancement, échange avec la classe, autre film sur les réactions de chaque clown à la scène. C'est à ce moment-là qu'un jeu théâtral peut être proposé aux élèves pour imaginer la suite, les solutions. Trois solutions sont disponibles en vidéo. Enfin, un thème de débat est suggéré. On y trouve aussi une bibliographie détaillée et des pistes pédagogiques inspirées de la pédagogie Freinet.

[www.empechementsaapprendre.com](http://www.empechementsaapprendre.com)

RESSOURCE

### LIVRES, VALISE ET COMPAGNIE

La maison d'édition suisse Ricochet jeunes propose de nombreux ouvrages de jeunesse classés par thème. On peut trouver ainsi « Jonas ne tient pas en place », « Truc », « Je suis perdu », « L'ours vagabond », « La petite princesse nulle » ou « Le tigre à carreaux ». Une « Valise des émotions », chez CEGO, peut servir de support à des séances en maternelle, avec images, jeux, masques. Daniel Gostain propose également une bibliographie adulte sur son site et conseille la compagnie de clown qui les a formés, lui et ses amis : le Bataclown, editrice d'une revue : Culture Clown.

[www.ricochet-jeunes.org/themes](http://www.ricochet-jeunes.org/themes)

[www.bataclown.com](http://www.bataclown.com)



# LU DANS LE BO

## N° 24 DU 11 JUIN 2015

- La présentation des priorités du plan national de formation en direction des cadres pédagogiques et administratifs du ministère de l'éducation nationale

## N° 25 DU 18 JUIN 2015

- Une circulaire sur la liste des fournitures individuelles pour l'année scolaire 2015-2016
- Une circulaire sur les modalités d'attribution des bourses de collège
- La note de service sur l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils des écoles
- La note de service sur l'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation - année 2015-2016

## N° 25 SPÉCIAL DU 18 JUIN 2015

- Un texte sur la mobilisation de l'école contre le racisme et l'antisémitisme

## N° 26 DU 25 JUIN 2015

- Convention de partenariat sur l'initiation à la culture des sciences et techniques aéronautiques et spatiales

## N° 27 DU 2 JUILLET 2015

- Une circulaire sur l'opération École ouverte pour l'année 2015 - appel à projets
- Une circulaire sur l'organisation des enseignements en collège
- Une circulaire précisant les modalités d'organisation de l'année de stage - année scolaire 2015-2016 - pour les lauréats du CRPE
- Une circulaire sur l'organisation du travail à temps partiel des personnels enseignants exerçant dans les établissements publics du second degré

## N° 28 DU 9 JUILLET 2015

- Les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2015-2016
- Des modifications dans les listes des écoles et des établissements scolaires publics inscrits dans les programmes REP et Rep+ à la rentrée scolaire 2015
- Un texte et le référentiel du «*Parcours avenir*» qui concerne les élèves de SEGPA
- Présentation et organisation du Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Présentation des modules et organisation des candidatures aux formations d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés - année scolaire 2015-2016
- Appels à candidatures sur des postes et missions à l'étranger (hors établissements scolaires)

AEFE, MLF et Aflec) ouverts aux personnels titulaires du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

## N° 29 DU 16 JUILLET 2015

- La nouvelle répartition des sièges au Conseil supérieur de l'éducation (2015-2019)
- La liste des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués

## N° 30 DU 23 JUILLET 2015

- Un texte d'orientation pour les projets de territoires éducatifs d'innovation numérique : appel à projets «*e-FRAN*»
- Le décret et l'arrêté sur l'Attestation scolaire «*savoir-nager*»
- Une circulaire sur les missions des conseillers pédagogiques du premier degré
- L'arrêté et la circulaire sur la nouvelle organisation du CAFIPEMF

## LE CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

|                             | Zone A<br><i>Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers</i> | Zone B<br><i>Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg</i> | Zone C<br><i>Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles</i>                        |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prérentrée des enseignants  | lundi 31 août 2015                                                                              |                                                                                                                                |                                                                                           |
| Rentrée scolaire des élèves | mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2015                                                            |                                                                                                                                |                                                                                           |
| Vacances de la Toussaint    | Fin des cours : samedi 17 octobre 2015<br>Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015             |                                                                                                                                |                                                                                           |
| Vacances de Noël            | Fin des cours : samedi 19 décembre 2015<br>Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016             |                                                                                                                                |                                                                                           |
| Vacances d'hiver            | <i>Fin des cours</i> samedi 13 février 2016<br><i>Reprise des cours</i> lundi 29 février 2016   | <i>Fin des cours</i> samedi 6 février 2016<br><i>Reprise des cours</i> lundi 22 février 2016                                   | <i>Fin des cours</i> samedi 20 février 2016<br><i>Reprise des cours</i> lundi 7 mars 2016 |
| Vacances de printemps       | <i>Fin des cours</i> samedi 9 avril 2016<br><i>Reprise des cours</i> lundi 25 avril 2016        | <i>Fin des cours</i> samedi 2 avril 2016<br><i>Reprise des cours</i> lundi 18 avril 2016                                       | <i>Fin des cours</i> samedi 16 avril 2016<br><i>Reprise des cours</i> lundi 2 mai 2016    |
| Vacances d'été              | <i>Fin des cours</i> : mardi 5 juillet 2016                                                     |                                                                                                                                |                                                                                           |

N.B. : \* Pour les académies de Corse et des départements ultramarins, voir sur le site du ministère.

# Airs de familles

## Des papas, des mamans, des enfants

Pas toujours facile pour certains enfants d'avoir l'impression de ne pas avoir une famille comme les autres. Pas toujours évident pour certains enseignants d'avoir des élèves aux familles qui semblent bien singulières. C'est pourquoi ces albums, et bien d'autres, sont importants à l'école : ils mettent des mots et des images sur des histoires d'amour et de vie, ils aident à comprendre, se comprendre et s'enrichir de la diversité.



### JEAN A DEUX MAMANS

de Ophélie Texier, ed.  
L'école des loisirs. Cycle 1

Cette collection qui veut avant tout parler d'amour présente différentes situations aux enfants pour leur permettre de mieux les comprendre (adoption, famille nombreuse, orphelin, divorce...). Le texte est court et efficace pour bien faire passer le message. Ici, Jean a deux mamans : Jeanne qui l'a porté et attend un autre enfant, et Marie. Dessins sympas, couleurs vives, pages cartonnées : bien adapté aux tout petits !



### MON BÉBÉ DU BOUT DU MONDE

de Rose Lewis, ill. Jane Dyer, ed. Syros. Dès le cycle 1

L'histoire de l'adoption d'une petite fille en

Chine, que sa maman, la narratrice, raconte à l'enfant : l'orphelinat, la première rencontre... Une belle histoire d'amour qui remplit d'émotion les parents qui ont vécu cette aventure. Et les autres, qu'ils soient célibataires comme cette maman ou pas, avec des mots tout simples que les enfants, même tout petits, comprennent bien. Un classique aux douces illustrations, à avoir dans sa bibliothèque de classe.



### LES DEUX MAMANS DE PETIROU

de Jean de Monléon et Rebecca Dautremer, Ed.

Hachette Jeunesse. Cycles 1 et 2

Écrit par un pédiatre, pour aider les parents à parler à leur enfant adopté. C'est le point de vue de Petirou qui raconte comment et pourquoi les parents qui l'aiment qui l'élèvent ne sont pas les parents qui lui ont donné la vie. Il n'occulte ni la détresse des uns face à la stérilité, ni la réalité de parents qui aiment leurs enfants mais n'ont pas les moyens de s'en occuper... Les tons rose-orangé renforcent le côté chaleureux d'un texte au vocabulaire simple bien adapté aux jeunes enfants. Sans jugement, plein d'espoir.



### MA SUPER FAMILLE

de Gwendoline Raisson, ill. Magali Huche, Ed. Père Castor Flammarion. Cycle 2

C'est compliqué une grande famille : beaux-parents, demi-frères et sœurs, grands-parents (et mêmes deux mamies amoureuses), tantes, oncles, cousins au bout du monde... 18 double-pages de bonne humeur où Thimothée démêle et présente les siens, comme sa belle-mère. « C'est vrai qu'elle est belle, mais je crois que même si elle était moche comme un ver de terre, ce serait quand même ma belle-mère. Parce qu'une moche-mère, ça ne se dit pas. » Les illustrations ne sont pas en reste avec plein de surprises en soulevant volets et rabats. A l'image des familles d'aujourd'hui.



### LE COUP DE CŒUR DE CLÉO DO LA HONTE

de Raphaële Frier,  
Ed. Rue du Monde. Fin cycle 3  
« Dorian est un élève de 6<sup>e</sup> on ne peut plus ordinaire. Mais derrière ce garçon en apparence si parfait se cache une famille pour le moins

étrange. Sa mère est alcoolique et ne travaille pas alors que son père est souvent absent et son petit frère a des difficultés pour tout comprendre. Depuis son plus jeune âge, Dorian fait tout pour rendre sa famille invisible jusqu'au jour où il faudra bien qu'il l'assume. Je recommande ce livre car le personnage de Dorian est très attachant même si certains passages sur l'intimité de ce dernier et notamment sur la misère dans laquelle il vit mettent parfois mal à l'aise. » Cléo, 13 ans.



### UN AIR DE FAMILLES

de Béatrice Boutignon, Ed. Le

baron perché. À explorer à tout âge

Familles monoparentales, homoparentales, recomposées, adoptives, classiques, réduites ou tribus... l'excellente Béatrice Boutignon, auteure de l'incontournable « *Tango et ses deux papas* », raconte les petites différences qui font la singularité des familles. L'évolution des modèles familiaux apparaît en jouant grâce aux indices pour découvrir ce qui distingue ces familles et ce qui les rassemble. Un univers bienveillant aux détails touchants, pour se poser des grandes questions sur l'amour, la vie, la mort. Mais aussi sur le quotidien (coucher, repas, entrée à l'école...) d'une famille à l'autre.

### COMPOSITION FAMILIALE

d'Anaïs Massini, Ed. L'épicerie de l'orange. Cycles 2 et 3

L'arbre généalogique laisse de côté trop de gens qui font partie de la vie des enfants. Cette boîte à outil créative permet, elle, de construire le plan de sa famille, d'en faire le portrait en toute liberté, quelle qu'en soit sa composition. On sait l'importance, pour trouver sa place dans le réseau familial de dessiner son histoire personnelle, représenter son entourage, nommer les siens, y compris les cousins des familles recomposées qu'on croise l'été ! Un outil intéressant pour (re) penser comment, en classe, travailler sur les représentations des familles.

MARION KATAK [www.facebook.com/marion.katak](https://www.facebook.com/marion.katak)

## RELATION ÉCOLE-FAMILLE

# L'ÉCOLE BUISSON ROND A PLUS D'UN TOUR DANS SON SAC



C'est l'histoire d'un sac ! L'histoire d'un sac d'histoires qui circule dans les familles des élèves de l'école Buisson-Rond de Villefontaine en Isère. Dans ce sac, « *La brouille* », le livre jeunesse de Claude Boujon mais aussi sa traduction écrite et orale dans toutes les langues parlées ici dans les familles : russe, anglais, arabe, turc, créole, italien. Les parents ont traduit et enregistré les textes sur un CD mais ils ont aussi cousu les sacs à la maison de quartier voisine et fabriqué des petites marionnettes des lapins de l'histoire, une surprise que les enfants garderont quand le sac passera chez eux. C'est un premier succès car les parents se rencontrent et agissent ensemble au sein et autour de l'école. L'enjeu, ensuite, c'est que les sacs circulent, que les histoires se racontent, que parents et enfants les entendent dans leur langue maternelle mais aussi dans la langue de l'école, qu'ils jouent ensemble au jeu construit en classe par les élèves de toute l'école.

## Le multilinguisme, un atout.

C'est Magalie Bruant l'enseignante de l'UPE2A, l'unité qui accueille les élèves allophones, qui a

proposé ce projet importé de Suisse. Convaincue que « *les langues maternelles ne sont pas un obstacle à l'apprentissage du français, mais au contraire un atout* » elle n'a pas eu de peine à rallier tous les enseignants de cette école de 11 classes et leurs partenaires. Dans ce quartier classé en éducation prioritaire où de nombreuses communautés se côtoient et où plus de la moitié des élèves ne parlent pas français à la maison, il est important de faire entrer les parents à l'école et de valoriser les compétences des familles. Pour Hélène Billard qui remplace actuellement la directrice Nelcie Molmeret, le projet demande du travail et de l'investissement mais cette attention portée à la langue et à la culture d'origine a un impact réel sur le climat scolaire. « *Les parents sont plus à l'aise entre eux et avec nous, dit-elle, et les échanges culturels et linguistiques ont enrichi les travaux des classes.* »

Après deux ans de travail sur ce projet, l'équipe veut le faire évoluer sur le même principe vers à « *un sac à chansons* ». Vu son succès, le sac à histoires, lui, va sans doute tisser des liens dans d'autres écoles. ALEXIS BISSEKINE

## ÉCOLE ET NATURE

## LE CLIMAT EN DÉBAT DANS LES CLASSES

Le réseau *École et nature* invite les enseignants volontaires à organiser dans leur classe un débat sur le thème du climat, en prévision de la COP 21 (conférence des Nations unies sur le changement climatique) qui se tient à Paris du 30 novembre au 11 décembre prochains.

Le site met à disposition des fiches pédagogiques, téléchargeables gratuitement à partir de mi-septembre. Chaque classe peut choisir un sujet, échanger, débattre, s'interroger et ensuite transmettre à la conférence une trace de cette expérience (vidéo, article, dessin). [reseauecoleetnature.org](http://reseauecoleetnature.org)

## ÉMISSION SCIENTIFIQUE

## KÉZAKO C'EST QUOI ?

On connaissait « *C'est pas sorcier* », voici « *Kézako ?* », un site qui permet de répondre scientifiquement à des questions telles que « *Comment fonctionne le laser ?* » ou « *Pourquoi le feu brûle-t-il ?* » Ici pas de camion conduit par « *Marcel* » ni de maquettes, mais un épisode de 5 minutes, solidement argumenté. Et pour cause, Daniel Hennequin, qui commente les images, est physicien et chercheur au CNRS. Cette émission de vulgarisation scientifique, élaborée avec l'Université des Sciences en Ligne et l'université Lille 1, peut aider les enseignants à construire leurs séances. [kezako.unisciel.fr](http://kezako.unisciel.fr)

## IFE ET CENTRE ALAIN SAVARY

## DES FORMATIONS GRATUITES OUVERTES AUX ENSEIGNANTS

L'IFE (institut français de l'éducation), avec le centre Alain Savary, propose sur Lyon tout un panel de formations, à destination du personnel enseignant. Ces formations sont gratuites, accessibles sur autorisations d'absence. Les personnes intéressées ont à charge les frais de déplacement et d'hébergement. Il est possible de s'inscrire pour travailler une ou plusieurs journées sur la laïcité, l'accueil d'élèves non francophones ou encore la relation Ecole-famille.

[ife.ens-lyon.fr/formation-formateurs](http://ife.ens-lyon.fr/formation-formateurs).

## AGENDA

**DU 10 AU 11 SEPTEMBRE À RENNES (35)**

### LES INÉGALITÉS ÉDUCATIVES EN QUESTIONS

Le colloque organisé par l'Université de Rennes portera sur les inégalités éducatives, notamment celles liées aux contextes et espaces de vie des enfants et des adolescents. De nombreux ateliers aborderont cette problématique en prenant en compte tant les actions éducatives que les influences de l'environnement.

🔗 [ineduc2015.sciencesconf.org](http://ineduc2015.sciencesconf.org)

**DU 24 AU 26 SEPTEMBRE À ANGERS (49)**

### LES PSYS EN CONGRÈS

L'enfant entre rêve et réalité(s), ce sera le thème du 24<sup>e</sup> congrès de psychologie organisé par l'AFPEN, l'association des psychologues de l'Éducation nationale. De nombreuses conférences permettront de questionner l'accueil réservé aux rêves des enfants et la place singulière que peut y occuper le psychologue.

🔗 [angers2015.afpen.fr](http://angers2015.afpen.fr)

**LE 25 SEPTEMBRE À LYON (69)**

### LIRE ET ÉCRIRE AU CP

Les chercheurs engagés dans l'étude « LireÉcrireCP » dirigée par Roland Goigoux et financée par la Dgesco et l'Ifé exposeront leurs premiers résultats. Pour aller au-delà de la question des méthodes de lecture, ils décriront les pratiques d'enseignement qui ont été observées, pendant trois semaines, dans 131 classes, en prenant en compte un ensemble très détaillé de variables pédagogiques.

🔗 [ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire](http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire)

**LE 30 SEPTEMBRE**

**À BONNEUIL-SUR-MARNE (94)**

### PROGRAMMES DE LA MATERNELLE ET RECHERCHE

L'Espé de Créteil propose une journée d'études sur les nouveaux programmes de la maternelle. « Quels enjeux à la lumière des recherches récentes sur la petite enfance ? » La question sera posée aux intervenants parmi lesquels Pascale Garnier, Sylvie Cèbe, Gaël Pasquier, Marie Thérèse Zerbato-Poudou. 🔗 [espe.u-pec.fr/l-espe](http://espe.u-pec.fr/l-espe)

## CINÉMA

# NOUVELLE DONNE À BERCY

**A**u début de l'été, Serge Toubiana a annoncé qu'il ne serait plus en 2016 directeur de la Cinémathèque française. Il occupait ce poste depuis 2003 et avait organisé en 2005 l'installation dans les beaux locaux de la rue de Bercy de ce « *spiritual home* », pour reprendre les mots de Martin Scorsese. Ce départ volontaire lui permettra, a-t-il précisé, de recommencer à écrire sur le cinéma. La



saison 2015-2016, qui fera apparaître un nouveau barreur pour ce grand bateau, est dominée par deux manifestations. Dès le 14 octobre, c'est justement Scorsese qui sera honoré. Rétrospective intégrale en sa présence, masterclass exceptionnelle le jour de l'ouverture (entrée libre, mais préparez vos sacs de couchage pour commencer à faire la queue trois jours avant !), exposition importante venue de la Deutsche Cinematek de Berlin, publications et rencontres pour célébrer l'asthmatique le plus génial de l'histoire du cinéma. Puis, une seconde exposition, en avril, sera consacrée à son cadet, Gus Van Sant, cinéaste, plasticien et photographe. Les Français Mathieu Amalric, Philippe Faucon, Pierre Étaix, Pierre Richard et le cinéaste coréen Im Kwon-taek viendront cette année rue de Bercy. Gérard Depardieu sera là aussi. Serge Toubiana, avec raison, veut nous rappeler que Depardieu n'est pas seulement le nom d'un faucheur de foin biélorusse, mais aussi celui d'un incomparable monstre sacré. Des rétrospectives pour de grands disparus : Sam Peckinpah, John Huston, Raoul Ruiz, Louis Delluc, Mauritz Stiller, Miklos Jancso, Luigi Zampa, les activités habituelles et indispensables pour les scolaires, les projections de « *L'Histoire permanente du cinéma* » : tout est expliqué en détail sur le site [cinematheque.fr](http://cinematheque.fr)

RENÉ MARX

🔗 Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur [lavedesfilms.com](http://lavedesfilms.com)

## MUSIQUE

# PHILHARMONIE

**L**a rentrée, c'est l'occasion de préparer les rendez-vous musicaux de l'année. La nouvelle salle symphonique de Paris est pensée comme un lieu d'échanges, de transmission à l'acoustique exceptionnelle. L'idée est de rassembler les publics autour d'un grand répertoire classique. Cette rentrée musicale débute le 3 septembre avec le Boston Symphony Orchestra dirigé par Andris Nelsons avec Yo Yo Ma au violoncelle. Le 9 et le 10 septembre, l'orchestre de Paris dirigé par Paavo Järvi avec Hélène Grimaud au piano interprétera le deuxième Concerto pour piano de Brahms et la cinquième symphonie de Sibélius. Le 10 octobre, Maria João Pires fera dialoguer trois concertos de Mozart et six poèmes symphoniques de Richard Strauss. Mais cette attention à la musique classique ne néglige pas pour autant le répertoire baroque (Les arts florissants, Bach, Lully...) ou contemporain (Stockhausen, Boulez, Arvo Pärt, Aperghis, Berio...). Le Jazz, les musiques du monde et la pop auront également droit de cité avec quelques événements phares : Angélique Kidjo et Philipp Glass le 3 octobre, cycle indien fin janvier, Jacques Higelin et Sonia Wieder-Atherton les 27, 28 et 29 janvier, Avishai Cohen, Ibrahim Maalouf... La programmation pour les groupes et les scolaires est tout aussi riche, entre spectacles musicaux, concerts éducatifs, concerts participatifs, concerts performance, ateliers de pratique musicale ou visite-atelier. L'exposition « *Marc Chagall, le triomphe de la musique* » du 13 octobre au 31 janvier permettra de rendre compte des liens entre la peinture et la musique dans l'œuvre de l'artiste à travers un parcours sensoriel mêlant dispositifs sonores, audiovisuels et œuvres plastiques. La Philharmonie, une des plus belles salles de concert du monde à la portée du plus grand nombre. LAURE GANDEBEUF



PROGRAMME, TARIFS  
ET HORAIRES SUR  
[PHILHARMONIEDEPARIS.FR](http://PHILHARMONIEDEPARIS.FR)

**Boris Cyrulnik**, neuropsychiatre

ENTRETIEN AVEC

## « L'important, ce sont les paroles qui circulent autour des enfants »

*Comment la notion de victime a-t-elle évolué au cours des années ?*

Pendant très longtemps la victime était considérée comme le vaincu, le faible et quelqu'un qu'on méprisait. Durant la deuxième guerre mondiale, le fameux général Patton avait giflé violemment deux soldats souffrant de stress post-traumatique en les traitant de lâches. Dans ce contexte culturel, les victimes étaient traitées de manière péjorative et n'osaient pas parler de leur situation, c'était le cas notamment des femmes violées qui ne dénonçaient pas leur agresseur de peur d'être en butte au mépris et aux moqueries. Le précurseur et le premier à avoir employé la notion de traumatisme et l'avoir explorée a été Freud qui parlait dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'effraction psychique. Après la guerre de 40, la Shoah puis la guerre du Vietnam ont métamorphosé cette notion de victime. Les sujets atteints de troubles psychiques ont quitté le statut de coupables accusés de trop grande faiblesse et on a commencé à faire endosser la responsabilité aux états à l'origine des événements traumatisants.

*L'évolution a été la même concernant les enfants ?*

Non, on a longtemps continué à penser et à dire que les enfants étaient « trop petits pour comprendre ». Les enfants survivants de la Shoah n'ont bénéficié d'aucune aide. À cette époque, on pensait que faute de signes cliniques comme des troubles cardiaques, digestifs ou osseux, les enfants étaient en bonne santé. Cet adulte-centrisme est à l'origine de la doxa qui s'est installée professant qu'un enfant maltraité devenait forcément un parent maltraitant. Profonde erreur, car si les études montrent clairement que parmi les populations d'enfants maltraités, ceux qui n'ont pas été soutenus par un substitut éducatif ou une aide sociale deviennent dans 30 % des cas des adultes maltraitants, il y a quand même 70 % d'entre eux qui échappent à ce pronostic. En revanche, si on entoure ces enfants, il sont seulement 10 % à répéter la maltraitance et ce chiffre passe même à 0 % si les enfants sont pris en charge par des organismes qui appliquent des conceptions éducatives modernes comme les Orphelins d'Auteuil ou SOS villages d'enfants. Ce qui provoque la répétition de la maltraitance, c'est bien l'abandon de ces enfants qu'on laisse sans soutien affectif, comportemental, social face au traumatisme initial.

*Le livre dénonce l'avènement d'une société « victime-addict » ...*

D'abord méprisé, le terme de victime a pris une connotation juridique et maintenant psycho-sociale. De ce fait, on encourage certaines personnes à faire des « carrières » de victimes et à passer leur vie à se faire plaindre, se faire aider avec l'idée qu'elles ne peuvent pas s'en sortir après ce qui leur est arrivé. C'est l'évolution normale de toute découverte, au départ bénéfique, qu'on constate dans de nombreux domaines. Les antibiotiques ont permis de vaincre de nombreuses maladies mais aujourd'hui, leur sur-prescription favorise la résistance des bactéries et on voit réapparaître la tuberculose ou la syphilis. L'idée de soutenir les personnes traumatisées est devenue commune mais donne lieu à des dérives car le malheur humain est un terreau sur lequel prospèrent des intérêts politiques, économiques et parfois même sectaires. Le soutien est nécessaire après un trauma mais il peut être pré-verbal : aide médicale, aide sociale, aide psycho-affective, entrée dans l'action... Le travail de parole aujourd'hui, systématiquement mis en avant, doit venir dans un second temps. S'il intervient trop tôt, il risque de renforcer le traumatisme.

*Quelle doit être l'attitude des enseignants face à des événements traumatisants comme les attentats de janvier ?*

D'une manière générale, j'ai trouvé que la société française avait réagi avec beaucoup de dignité aux attentats de janvier sauf quelques exceptions choquantes qui ont été mises en valeur. Dans le passé, de tels faits auraient donné lieu à des exactions vengeresses. Devant ce type d'événements, les enfants sont plus traumatisés par les réactions de leurs parents que par les images qu'ils peuvent voir. Cela a été démontré par des études réalisées après l'attentat des Twin Towers. En France, on a su le plus souvent éviter les réactions partisans et sectaires, malgré quelques maladresses comme la minute de silence qui est un rituel qui ne peut être investi que par des adultes. Ce qui importe, ce sont les paroles qui circulent autour des enfants : parole familiale, parole entre enseignants, parole entre enseignants et familles.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL



© PHILIPPE DUVAL 2015

BORIS CYRULNIK EST NEUROPSYCHIATRE, ÉTHOLOGUE, DIRECTEUR D'ENSEIGNEMENT À TOULON, CONNU POUR AVOIR DÉVELOPPÉ LE CONCEPT DE RÉSILIENCE. IL VIENT DE DIRIGER EN COMPAGNIE DE LA PSYCHOLOGUE HÉLÈNE ROMANO UN OUVRAGE CONSACRÉ AUX CONSÉQUENCES ET À L'EXPLOITATION DES TRAUMATISMES : JE SUIS VICTIME (ÉDITIONS PHILIPPE DUVAL).